



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Service de prévention spécialisée

GARGES-LES-GONESSE

23 RUE DES DOUCETTES 95140 GARGES-LES-GONESSE

06.33.10.81.44 / imaj.gargeslesgonesse@imaj95.fr

17 RUE JACQUES DECOUR, 95140 GARGES-LES-GONESSE

07.69.60.14.06/ imaj.gargeslesgonesse@imaj95

Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	7
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023.....	7
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	8
II. Les modes d'intervention :.....	9
2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue.....	9
2.2 Actions éducatives collectives.....	12
2.3 L'accueil au Local.....	15
2.4 Accompagnement individuel.....	16
III. Le Public.....	17
3.1 Jeunes connus.....	17
3.2 Jeunes en accroche.....	17
3.3 Jeunes accompagnés.....	18
3.4 Données statistiques :.....	19
3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir :.....	20
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :.....	23
4.1 Thématiques d'accompagnement.....	23
4.2 Évolution des situations des 11/15 ans.....	24
4.3 Projets menés et partenariats :.....	27
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires.....	27
4.5 Passerelle CM2	28
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans	30
5.1 Thématiques d'accompagnement.....	31
5.2 Evolution des situations des 16/25 ans.....	32
5.3 Projets menés et partenariats :.....	34
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F.....	38
VII. Utilisation des réseaux sociaux	39
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	40
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	41
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL.....	42
8.1 Carte partenariale	42
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	42
ANNEXES.....	46

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2023. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

Au cours de l'année, des événements majeurs ont profondément marqué notre action sur le terrain. Ces moments ont non seulement mis en lumière la complexité de notre mission, mais ils ont également renforcé notre détermination à répondre aux enjeux territoriaux et à œuvrer à la réduction des inégalités et à la construction d'une société plus solidaire.

L'année écoulée a également été caractérisée par un changement significatif dans la manière dont nous interagissons avec les collégiens au sein de nos services de prévention spécialisée.

Notre stratégie de recentrage vers le jeune public, dans un objectif de prévention précoce, nous a amené à développer significativement les actions éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Grâce à ces actions collectives ciblées, nous avons réussi à tisser des liens solides avec ces jeunes, qui fréquentent désormais la plupart de nos locaux de manière spontanée, souvent en groupe, et nous considèrent comme un lieu ressource précieux. Ils représentent 32% de l'ensemble du public accueilli et sont fortement représentés parmi les jeunes dits « en accroche ». Parmi le public accueilli, les jeunes mineurs sont majoritaires (53%). Cette évolution reflète notre capacité à répondre aux besoins émergents de cette tranche d'âge et à établir une relation de confiance avec eux. Nous devons à présent intensifier nos efforts pour identifier plus précisément leurs besoins et leurs difficultés, établir des liens personnels et significatifs afin de leur proposer une approche plus individualisée et ciblée sur les sujets qui les préoccupent : scolarité, orientation, relations familiales, relations entre pairs, santé mentale. Cela nous permettra d'approfondir notre impact et d'offrir un soutien plus significatif à ces jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur réussite future.

Conscients que l'entrée au collège marque un moment clé dans le parcours des jeunes, nous avons déployé des interventions ciblées auprès des élèves de CM2. L'objectif était principalement de permettre une identification précoce de nos services, afin que les jeunes et leurs familles puissent bénéficier si besoin d'un accompagnement adapté dès leur entrée au collège.

Parallèlement, nous avons maintenu notre engagement dans la formation des professionnels sur la question de l'égalité femme/homme. Nous avons organisé des groupes de travail et des sessions de sensibilisation afin de favoriser une meilleure compréhension de ces enjeux au sein de nos équipes. Nous sommes encouragés par les premiers résultats, qui se traduisent par une augmentation des actions en direction des jeunes sur ce sujet et une meilleure intégration de ces thématiques dans nos pratiques professionnelles quotidiennes. La part des filles accueillies au sein de nos services (30%) reste toutefois encore insatisfaisante et devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'actions proactives pour permettre aux jeunes filles d'accéder pleinement à nos services.

En outre, notre présence active sur les réseaux sociaux auprès des jeunes s'est amplifiée au cours de l'année écoulée, renforçant ainsi notre impact et notre visibilité auprès de cette population clé. Nous avons utilisé ces plateformes comme des outils de sensibilisation et de mobilisation, permettant ainsi d'atteindre un public plus large et de renforcer notre influence dans nos domaines d'intervention.

Les violences urbaines survenues fin juin, suite au décès tragique du jeune Nahel, ont eu des répercussions diverses et significatives sur l'ensemble des territoires où nous intervenons. Face à ces violences, nous avons dû adapter nos stratégies d'intervention et renforcer notre présence sur le terrain, là où les besoins étaient les plus pressants, afin de maintenir le dialogue avec les jeunes. Dans ce contexte difficile, nous avons fait preuve de réactivité, en œuvrant au refroidissement de ces crises et en menant un travail d'apaisement auprès des populations concernées. Cette expérience a confirmé l'importance de notre rôle dans la préservation du lien social. Il est néanmoins important de souligner que notre approche reste ancrée dans une perspective à long terme et vise à établir des relations de confiance durables et des dynamiques sociales positives. La construction d'un environnement plus apaisé nécessite un engagement continu et soutenu auprès des jeunes.

Malgré les difficultés persistantes liées à la faible attractivité de notre secteur d'activité, nous avons réussi à renforcer certaines équipes grâce à des efforts soutenus en matière de recrutement. L'équipe de Villiers-le-Bel a néanmoins été, cette année encore, la plus impactée par ces difficultés de recrutement durables. Le début d'année 2024 nous permet d'entrevoir une issue à la situation critique de ce service avec plusieurs recrutements effectifs permettant de renforcer l'équipe. Dans ce contexte, nous avons, autant que possible, maintenu notre niveau de service et continué à répondre aux besoins de notre public avec engagement et professionnalisme.

Ces rapports visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils témoignent de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023

L'équipe éducative continue de se stabiliser sur l'année 2023. Sur le quartier des Doucettes, Charlotte CHINOTTI est arrivée en février 2023 rejoignant Magalie GERER (qui occupe un poste à temps plein depuis juin 2021) et Elyse ROSSIGNY (éducatrice en formation depuis 2020) qui a obtenu son diplôme d'état d'éducateur spécialisé en juin 2023. Magalie GERER est partie en congé maternité de juin à novembre 2023. A la fin de son contrat d'apprentissage, Elyse ROSSIGNY est passé en CDD (septembre-octobre 2023) afin de renforcer l'équipe pendant l'absence de Magalie GERER.

L'équipe de la Muette est composée de Géraldine FOUCHET (présente depuis 2017) et Adama SACKO (en poste depuis 2021). Géraldine FOUCHET est en congé maternité depuis juillet 2023. Afin d'assurer une continuité de service, les éducatrices du quartier des Doucettes peuvent intervenir sur des temps clés sur le quartier de la Muette, notamment pour le travail de rue et les actions collectives.

Un poste d'éducateur spécialisé reste vacant en fin d'année 2023.

Après 10 ans à l'association IMAJ, Sébastien PAULUS, qui ces trois dernières années occupait le poste de chef de service sur le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse, a quitté l'association. Pendant cinq mois, le travail de relais a été poursuivi par Laure FORNELLS, adjointe de direction sur les services de prévention spécialisée de l'association IMAJ, permettant une continuité de service tant auprès de l'équipe qu'auprès des partenaires, en attente du recrutement de la nouvelle cheffe de service éducatif Carine ROBERT fin novembre 2023.

Durant l'année 2023, l'équipe du service de Prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse était donc composée comme suit :

- Un chef de service éducatif :
 - Sébastien PAULUS, qui a quitté l'association en juin 2023,
 - Carine ROBERT occupe le poste depuis novembre 2023.
- Quatre éducateurs spécialisés :
 - Charlotte CHINOTTI,
 - Géraldine FOUCHET,
 - Magalie GERER,
 - Adama SACKO.
- Une éducatrice en contrat de professionnalisation
 - Elyse ROSSIGNY.
- Une stagiaire :
 - Loane LEBRETON, stagiaire éducatrice spécialisée, arrivée en mai 2023 pour une durée d'un an.

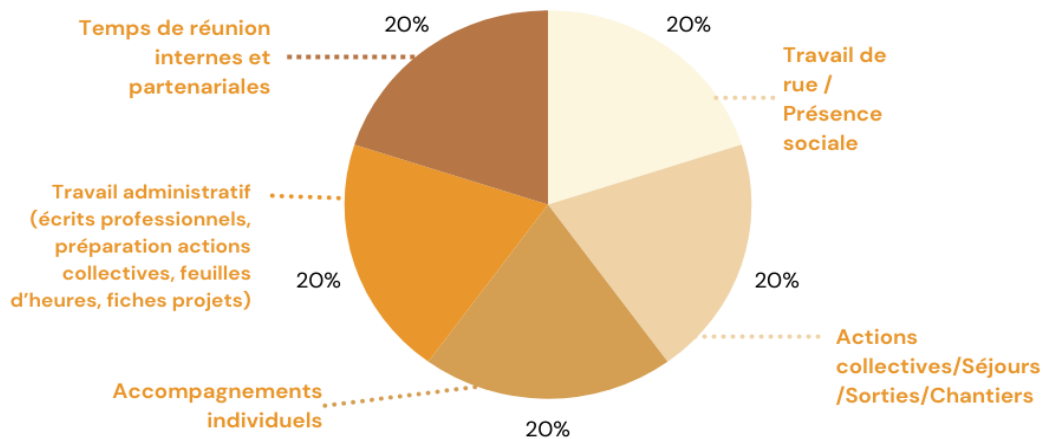
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

Le mode d'intervention est pensé et organisé par territoire. L'action de la prévention spécialisée se déploie sur deux quartiers de Garges-Lès-Gonesse :

- Le quartier des Doucettes : Deux éducatrices à temps plein et un poste d'éducateur en apprentissage reste vacant depuis septembre 2023.
- Le quartier de la Muette : Deux éducateurs à temps plein et reste un poste éducatif à plein vacant.

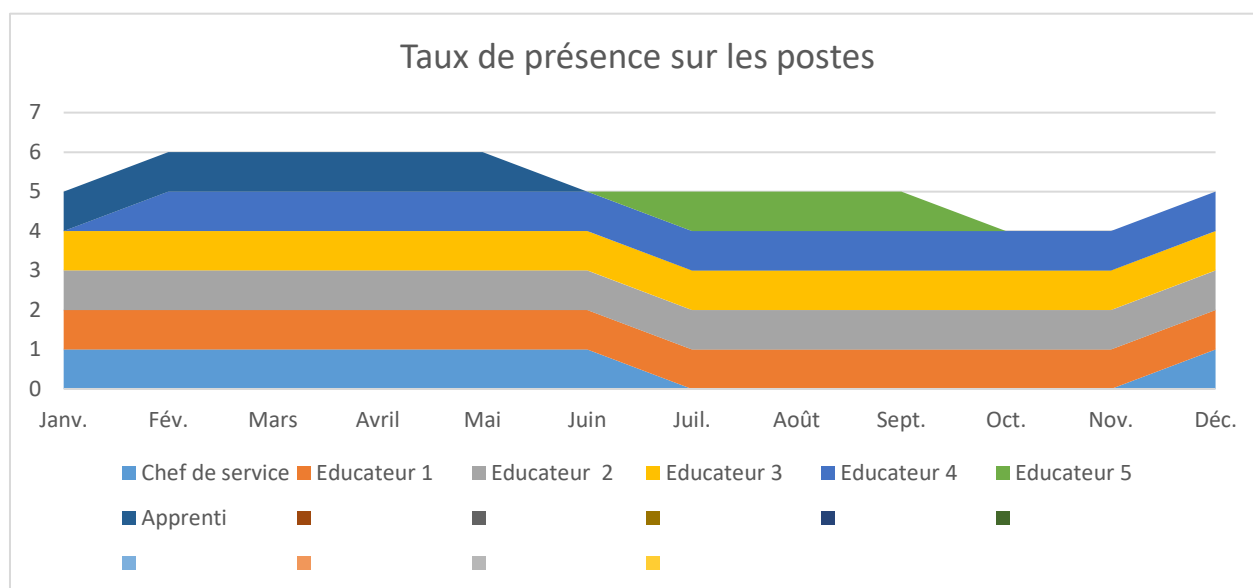
Cette organisation par quartier spécifique permet une quotidienneté de présence éducative et facilite le repérage de l'équipe par les jeunes, ainsi que la continuité du lien relationnel.

RÉPARTITION DES TYPES D'ACTIVITÉ SUR LA SEMAINE



Les éducateurs du service de prévention spécialisée travaillent du lundi au vendredi sur une plage horaire de 10h00 à 19h00. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée ou en weekend, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

Le tableau suivant permet de visualiser la vacance des postes sur l'année 2023 :



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'analyse des pratiques, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention :

2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

Le service intervient sur deux quartiers de la commune : les Doucettes et la Muette. Bien qu'ayant des préoccupations transversales et des partenaires en communs, les organisations de ces deux territoires sont bien distinctes et spécifiques.

- **Sur le quartier des Doucettes :**

Le quartier se structure autour de trois rues principales : La rue des Louvres, la rue du Tiers Pot et la rue des Doucettes. Les jeunes présents sur le territoire se répartissent en plusieurs groupes, plus ou moins importants. Ils se forment en fonction de leurs affinités, des personnes qu'ils connaissent et le plus souvent en fonction de leur tranche d'âge.

Aux abords du collège Henri Wallon, de nombreux jeunes (11-15 ans) sont visibles et investissent l'espace public surtout au moment des sorties de l'établissement. Les plus jeunes occupent aussi le city du Parc des Familles et celui « du haut » du quartier des Doucettes, notamment pendant le mercredi et les vacances scolaires. De même que la rue Tiers Pots, l'épicerie, l'espace jeunesse, le gymnase nous permettent lors de notre travail de rue de rencontrer les jeunes.

Le Parc des familles est moins investi depuis les rixes aussi bien par les jeunes que par les familles.

Si les familles, notamment les mères, investissaient l'Ilot, il nous semble qu'elles sont moins présentes et nous rencontrons davantage des jeunes plus âgés entre 18 et 25 ans.

Au niveau de la rue des Louvres, des jeunes entre 20 et 30 ans se regroupent faisant face à de nombreuses difficultés les éloignant de la question de l'insertion.

La fréquentation de l'espace public fluctue suivant le temps et surtout les saisons. Le quartier des Doucettes est plus animé à partir du printemps jusqu'à la fin de l'été. Sur cette année 2023, il nous semble que moins de jeunes sont présents dans les rues. Les plus grands que l'on pouvait apercevoir ont grandi et sont plus dans des préoccupations liées à l'insertion et les plus jeunes fréquentent plus les structures de jeunesse.

Les jeunes filles restent très peu visibles dans l'espace public. En sortant des établissements scolaires, elles rentrent à leur domicile ou investissent les structures d'animations municipales.

En 2023, le quartier des Doucettes est de nouveau marqué par de la violence. Il est fortement impacté par des conflits et des rixes avec le quartier de Lamartine. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il ne fait que s'amplifier d'année en année avec des affrontements amenant des blessés dans un état grave. Au vu des tensions permanentes entre les deux quartiers, les jeunes ne peuvent pas se déplacer librement sur la ville, ce qui limite leur mobilité et met en difficulté leurs insertions professionnelles ainsi que leurs scolarités. En exemple, les jeunes du quartier des Doucettes ne peuvent pas se rendre à la Mission Locale, se déscolarisent et rencontrent des difficultés à réaliser leurs démarches d'insertion et administratives.

- **Sur le quartier de la Muette :**

La place Nelson Mandela est au cœur du quartier, ce qui fait de ce lieu le principal repère des riverains. On y trouve des personnes de tout âge, des groupes de jeunes, des moins jeunes et parfois des familles à différents moments de la journée. Mais nous notons pour cette année moins de présence des mères de famille avec les enfants de bas âge. Peu animée en hiver, cette place redevient plus dynamique à partir du mois de mars.

Le city, à côté de la place Nelson Mandela, est investi par les plus jeunes (primaire et collégiens) à la sortie des établissements scolaires, les mercredis et les vacances scolaires. Cette année, le deuxième city (rue Langevin) n'est pas fréquenté du fait des travaux en cours.

Avec l'ouverture du bureau de tabac, des jeunes adultes occupent plus les lieux et nous observons davantage des jeunes collégiens au niveau de la tour d'Europe.

Les jeunes de 11 à 18 ans sont visibles dans le quartier notamment sur les trajets amenant au collège Pablo Picasso. C'est pendant ces trajets que nous pouvons rencontrer des jeunes filles, rarement présentes dans l'espace public. Au vu du tissu associatif sur le quartier de la Muette, les jeunes investissent les structures jeunesse en soirée.

Les 18-25 ans sont peu visibles sur le quartier sauf pendant les périodes d'été, où ils peuvent se retrouver en soirée.

En octobre, les forces de l'ordre étaient présentes sur le quartier pendant plusieurs jours pour le démantèlement d'un point de deal. Le quartier semblait « vivre au ralenti ». Les familles ainsi que les jeunes ont montré et exprimé leur inquiétude face à cette présence et ne sortaient que très peu de leurs domiciles. Si les jeunes et les familles n'étaient pas dans l'espace public, ils ont eu besoin d'être rassurés auprès des professionnels notamment avec des entretiens téléphoniques avec les éducateurs.

En cette fin d'année 2023, des affrontements ont eu lieu avec le quartier Dame Blanche Nord avec un groupe ciblé (collégiens et lycéens) suite à des provocations sur les réseaux sociaux. Face à cette montée de violence, nous avons été sollicités par le collège Pablo Picasso et des éducateurs ont pu se rendre à plusieurs sorties scolaires et assurer un travail de rue spécifique à la situation.

Fin juin 2023, suite à la mort de Nahel MERZOUK, la ville de Garges-Lès-Gonesse a été particulièrement impactée sur plusieurs jours par les violences urbaines. Ces violences impliquant des jeunes issus des différents quartiers se sont principalement concentrées sur le centre-ville et l'hôtel de ville.



2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

47 actions collectives ont été proposées en 2023 par le service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse. Ces actions ciblent les 11-18 ans et plus à la marge des jeunes de plus de 18 ans.



Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

Sur cette année 2023, nous notons une forte augmentation des sorties et des ateliers par rapport à l'année précédente (+50%). Ceci s'explique par notre implication auprès du public 11-15 ans dont la rencontre et le lien se créent à travers ces outils éducatifs : les sorties et les ateliers mais aussi par des actions spécifiques tels que les interventions dans les collèges, les projets multisports, ... Pour les plus âgés (lycéens et jeunes majeurs), nos actions sont plus dirigées vers l'insertion (information collective de la Mission Locale, forum sur la sécurité, ...). Il est aussi important de leur proposer des temps permettant un espace de paroles, de s'ouvrir à la culture comme les « repas-débats », le projet « ce soir, on sort ».

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Sur l'année 2023, trois chantiers ont pu être réalisés (rénovation du local de la Muette, Ramassage en pieds d'immeuble et rénovation de parking), qui ont permis à 10 jeunes (3 filles-7 garçons) l'acquisition d'une bourse, dans le but de financer un projet d'insertion comme le BAFA, permis B par exemple.

Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Deux séjours ont été organisés par l'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse sur la période d'été. 13 jeunes ont pris part à ces projets.

Zoom sur un projet mené auprès du public 11-15 ans

Lors des vacances scolaires de 2023, du 27 février au 03 Mars, l'équipe éducative du service de prévention spécialisée IMAJ a mené un projet multisports sur une semaine avec des jeunes collégiens du quartier de La Muette.

Ce projet avait pour objectif d'aborder les questions de santé en lien entre la pratique du sport et la nutrition, renforcer les liens avec un groupe de jeunes du quartier repéré pour certains, comme ayant des difficultés (scolaires, sociales, familiales). Le but était de pouvoir engager à la suite de ce projet des accompagnements individuels, emmener les jeunes vers une ouverture à d'autres pratiques sportives qu'ils connaissent peu, renforcer l'estime d'eux-mêmes et prendre conscience de leurs capacités.

Sept garçons de 13 à 14 ans ont pu bénéficier de ce projet.

Pour mener à bien ce projet, nous avons sollicité des intervenants spécialisés dans diverses disciplines afin de sensibiliser les jeunes au bien-être, à adopter un mode de vie sain, mais aussi de découvrir des sports qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer.

Dans les actions proposées, les jeunes ont pu participer à :

- Un atelier de sensibilisation à une alimentation saine autour d'un petit déjeuner équilibré,*
- Du CrossFit : une série d'exercices de renforcement musculaire,*
- Du judo,*
- De l'escalade éducative,*
- Pour finir, des échanges sur la semaine autour d'un goûter équilibré.*

Durant les activités, les jeunes se sont montrés investis dans les différents sports proposés. Dans l'ensemble, ils ont su respecter les règles inhérentes à chaque activité. Cependant, la rigueur et le dépassement de soi sont des points qui ont parfois été difficiles à atteindre.

Cette semaine a permis aux jeunes d'apprendre de nombreuses notions au niveau de la nutrition, du dépassement de soi, du respect des règles, du respect de l'autre.

La diversité des sports proposés a donné l'occasion de voir les jeunes dans différentes situations et surtout de remarquer qu'ils ont chacun des points forts et des points à améliorer. C'était très intéressant de voir les uns à l'aise dans une activité et éprouver des difficultés dans une autre. Au-delà du travail d'encouragement des éducateurs, nous avons pu observer une certaine cohésion et entraide entre les jeunes pendant les activités.

Par ailleurs, les liens entre ce groupe de jeunes et l'équipe éducative se sont renforcés. Depuis ce projet, le groupe de jeunes sollicite régulièrement les éducateurs. Cela se traduit par un passage fréquent au local, des demandes d'actions en lien avec le sport.

En outre, l'équipe éducative continue à accompagner ce groupe, tant sur le plan individuel que collectif, comme le travail sur l'orientation après la troisième, échanges autour de l'usage des réseaux sociaux mais aussi des sorties éducatives.



Le tableau des actions collectives dans son intégralité figure dans les annexes.

2.3 L'accueil au Local

Sur chacun des deux quartiers d'intervention, le service utilise le local comme support à ses actions éducatives. Les éducateurs peuvent y recevoir les jeunes, avec ou sans rendez-vous, dans le but de les accompagner dans leurs démarches concrètes liées à leur situation personnelle : démarches en lien avec l'insertion professionnelle, la scolarité, les démarches administratives, judiciaires, recherches multiples et variées. Les jeunes peuvent se saisir de ces entretiens en individuel pour évoquer plus en détail avec les éducateurs du service leurs besoins ou les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Le local peut également être investi de façon collective. En effet, l'équipe constate que certains jeunes ne souhaitent pas évoquer leur situation de façon individuelle. Il leur est alors possible de se présenter au local avec un pair ou en groupe afin de discuter, d'échanger de façon informelle, au sujet de leur quotidien, leurs problématiques et leurs besoins. Cela permet une première approche rassurante pour des jeunes parfois peu enclin à un échange individuel prématuré. Dans ce cadre, des débats spontanés mais cadrés par une présence éducative bienveillante peuvent émerger sur des thématiques variées,

comme celle de la scolarité, des rixes, de l'égalité femme-homme ou encore des réseaux sociaux. La liste est non-exhaustive car elle est dépendante de l'actualité des jeunes et du quartier.

Le local des Doucettes est reconnu et investi par les jeunes du quartier. En journée, les jeunes âgés entre 16 à 18 ans déscolarisés et les 18-25 ans viennent rencontrer les éducatrices. A partir de 16h00, de nombreux jeunes passent par le local après leur sortie du collège et du lycée avant de rentrer à leur domicile. Entre 16h00 et 19h00 et le mercredi après-midi le local est donc très animé. L'agencement du lieu avec plusieurs pièces permet de répartir les jeunes par tranche d'âge et d'aborder des sujets en commun ainsi que de proposer des outils de médiation comme les jeux de société. Les jeunes filles ne sont pas présentes au local. Une réflexion et une stratégie en équipe sont à élaborer pour que tous les jeunes puissent investir cet espace et bénéficier d'un accompagnement de l'équipe éducative.

Au vu de notre implication sur le quartier de La Muette depuis octobre 2021, le local commence à être identifié mais surtout par le public 11-15 ans. Les jeunes collégiens viennent après la fin des cours et le mercredi après-midi rencontrer les éducateurs. Après deux ans sur le quartier, certains lycéens passent la porte du local ainsi que des petits groupes de filles.

Le local est aussi un lieu d'organisation régulière d'activités éducatives collectives : jeux de société, atelier pâtisserie, soirée repas-débats, atelier recherche d'emploi, atelier aide aux inscriptions Parcoursup, atelier recherche de stage et aide à la réalisation des rapports de stage, ... sont autant d'exemples d'actions ayant été organisées en 2023 au sein des locaux de l'association IMAJ.



2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

399 jeunes sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

Nous dénombrons 21 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Durant l'année 2023, les éducateurs du service de prévention spécialisée ont accompagné 168 jeunes, un chiffre en augmentation depuis deux ans (2021 : 96 jeunes / 2022 : 144 jeunes).

Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette hausse qui seront développés dans ce rapport d'activité :

- Une stabilité de l'équipe éducative permettant d'assurer une continuité dans le lien éducatif et un investissement des jeunes.
- Le service s'est réimplanté sur le quartier de la Muette en 2021. Après deux ans, de nombreux accompagnements sont déployés et découlent d'un travail d'accroche auprès des jeunes, qui a permis de travailler un lien et une relation de confiance.
- Le travail avec les établissements scolaires et le lien avec les équipes pédagogiques permettent de développer notre accompagnement auprès des jeunes entre 11 et 15 ans.

Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

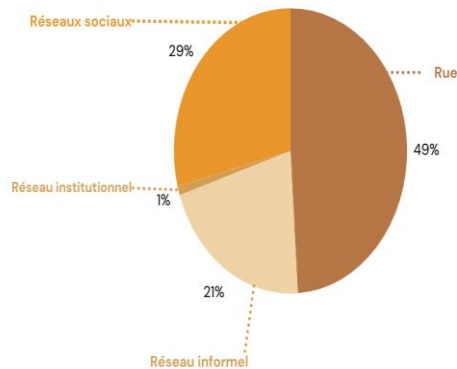
3.4 Données statistiques :

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue			3	17	5	8	2	11	6	31			83
Réseau informel			3	16	1	5		3	4	3			35
Réseau institutionnel				1									1
Réseaux sociaux		1	1	6		9	1	11	3	16		1	49
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Situation familiale													
Célibataire		1	7	40	6	22	3	25	10	50		1	165
En couple									1				1
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé									1				1
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	14	2	1	2	3	3	6		1	35
Lien via les réseaux sociaux		1	4	26	4	21	1	22	10	44			133
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an				5		3		13	1	11			33
Ancienneté >=1 et < 2 ans				4		1		3	3	12			23
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans		1	7	31	6	18	3	5	7	15			93
Ancienneté >= 4 ans								4	2	12		1	19
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Situation													
Scolarisé/ étudiant/ SANS problématique scolaire		1	4	26	3	15	3	4	4	13			73
Scolarisé/ étudiant/ avec problématique scolaire			3	14	2	7		18		7			51
Déscolarisé (sans affectation)										3			3
En emploi									3	6		1	10
En formation					1			2	1	3			7
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								1	5	16			22
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		1	7	40	6	22	3	25	5	24			133
Bac Pro, CAP ou BEP									4	13		1	18
Bac général ou technique									1	9			10
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	10	46	0	1	161

Nota bene : De façon marginale, l'équipe n'a pas pu collecter certaines informations concernant le niveau de formation de certains jeunes accompagnés.

3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir :

MODE D'ENTRÉE EN RELATION



Nous constatons un changement important du mode d'entrée en relation entre le service éducatif et les jeunes.

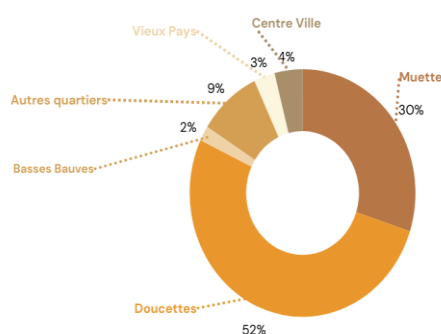
Le travail de rue est représenté à 50% dans nos rencontres avec le public, une méthode spécifique de la prévention spécialisée qui permet « d'aller vers » les jeunes parfois fragilisés, éloignés des institutions de droits communs et de prévenir les situations en voie de marginalisation.

21% des jeunes sont rentrés en lien avec les éducateurs par le biais du réseau informel. Même si cette approche a diminué, laissant place aux rencontres par les réseaux sociaux, elle témoigne de la continuité du travail éducatif sur le

territoire et la reconnaissance des jeunes d'inciter leurs pairs à venir dans les locaux du service.

Les rencontres par les réseaux sociaux ont augmenté de 50% en un an, passant en 2023 à 29%. Certes, ce chiffre est significatif de notre réflexion et implication sur l'utilisation des réseaux sociaux. Nombreux sont les jeunes qui passent par les différents réseaux pour rentrer en relation ou échanger avec les éducateurs. Néanmoins, ces rencontres ont été possibles et facilitées par nos interventions sur les réseaux sociaux dans les deux collèges de secteur.

RÉPARTITION PAR QUARTIER

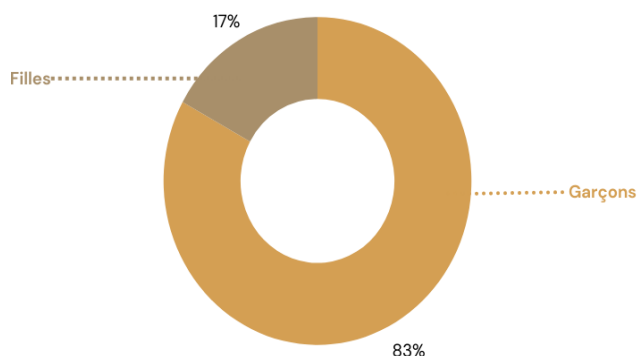


Nous pouvons constater que les jeunes originaires du quartier des Doucettes sont toujours représentés à plus de la moitié de notre public, qui s'explique par notre présence depuis sept ans.

Notre implication à la Muette depuis octobre 2021 est visible par l'augmentation des jeunes accompagnés sur ce quartier. Depuis deux ans, nos actions s'orientent principalement vers un public de jeunes collégiens en travaillant en lien avec les établissements scolaires et les structures liées à la jeunesse. Ces jeunes grandissent

et par le biais « du bouche à oreille », nous avons accompagné cette année des jeunes en fin de collège et début de lycée.

RÉPARTITION PAR GENRE



La répartition par genre montre toujours un déséquilibre important entre le public féminin et le public masculin accompagnés par les éducateurs.

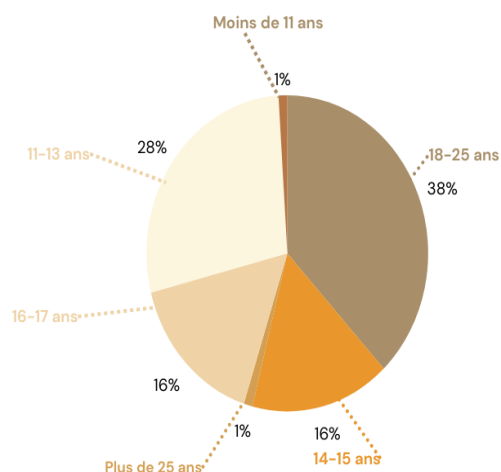
L'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse poursuit sa réflexion dans le travail auprès des jeunes filles et sur les questions relatives à l'égalité femmes/hommes avec différentes pistes de travail qui seront développées dans la partie VI de ce rapport d'activité.

Sur cette année 2023, les mineurs accompagnés sont représentés à 61%.

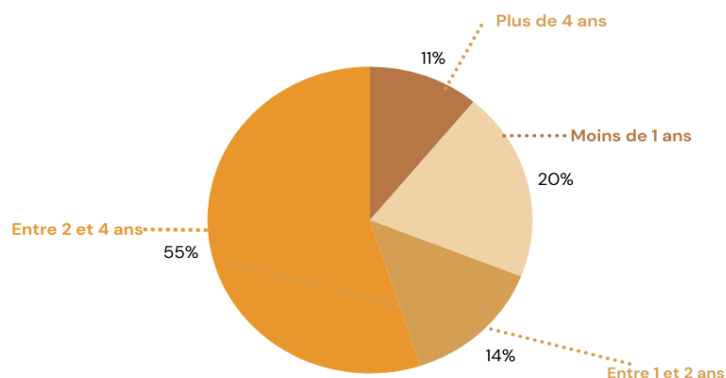
Si le pourcentage de jeunes accompagnés de 14 à 15 ans est pratiquement le même par rapport à l'année dernière, nous pouvons constater que le nombre de jeunes âgés entre 11 et 13 ans continue d'augmenter depuis deux ans.

Les 11- 15 ans représentent 44% de notre public accompagné. Cette évolution témoigne du rajeunissement de notre public. Ce constat est aussi significatif de notre travail engagé avec les partenaires des établissements scolaires avec des projets spécifiques ainsi qu'avec les structures accueillant le public jeune.

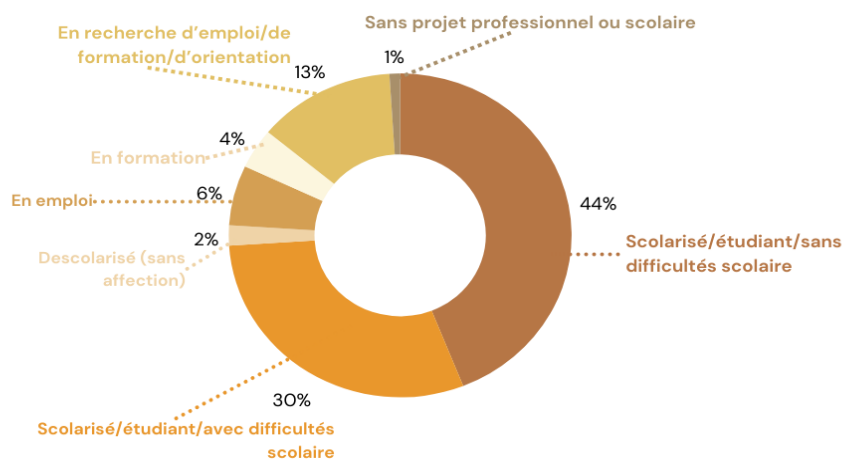
RÉPARTITION PAR ÂGE



ANCIENNETÉ DE LA RELATION



SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Sur l'année 2023, nous constatons que 74% des jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée sont scolarisés, même chiffre que l'année précédente.

30% des jeunes scolarisés accompagnés rencontrent des difficultés scolaires : difficulté à s'investir et mettre du sens dans leur scolarité, comportement inadapté au sein de l'établissement, décrochage scolaire, inquiétudes liées à leur orientation. Les jeunes et/ou les parents peuvent solliciter les

éducateurs afin d'échanger et être soutenus dans les difficultés rencontrées, en lien parfois avec les établissements scolaires. Par exemple, à la demande du jeune et de sa famille, un éducateur peut être présent pendant le conseil de discipline. L'équipe rencontre le jeune et la famille en amont de cette instance, se met en lien avec l'établissement scolaire et un suivi spécifique peut être proposé ensuite.

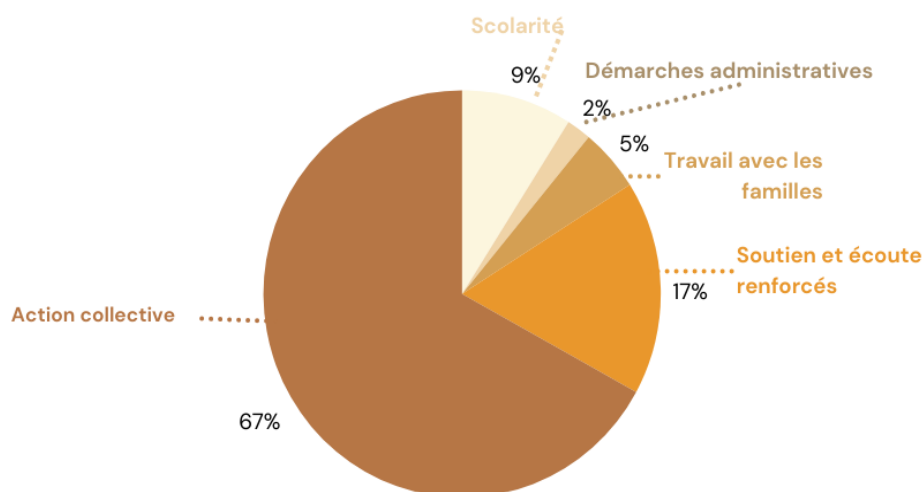
13% des jeunes sont en recherche d'emploi ou de formation, ce qui concerne les 18-25 ans. Les demandes et démarches engagées pour cette tranche d'âge sont principalement liées à l'emploi.

83% des jeunes suivis ont un faible niveau de qualification (brevet ou pas de diplôme). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes et les savoir-être attendus par les employeurs. A travers le travail de réseau et de partenariat (PRIJ, Mission Locale, etc), il est nécessaire de proposer au jeune un parcours spécifique permettant de lever les freins pour accéder à l'insertion professionnelle.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 :

4.1 Thématiques d'accompagnement

DÉMARCHES ENGAGÉES AUPRÈS DES 11-15 ANS

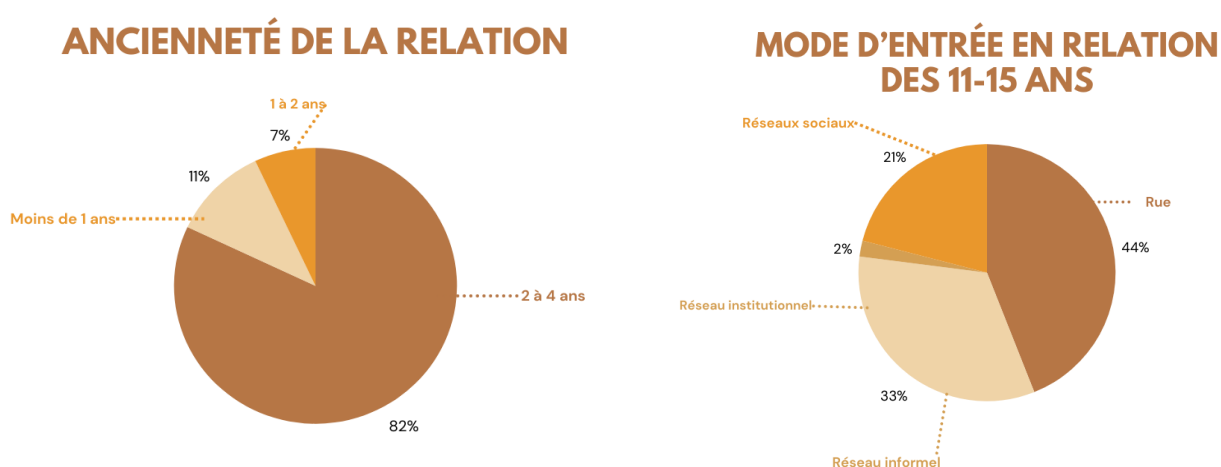


75 jeunes âgés entre 11 et 15 ans ont été accompagnés sur l'année 2023. Cette tranche d'âge représente 45% de notre public. Les garçons (82%) sont toujours plus représentés que les filles (18%).

Nous pouvons noter une augmentation de 13% pour le nombre de jeunes âgés entre 11 et 15 ans entre l'année 2022 et 2023, des nouveaux jeunes ont pu ainsi être rencontrés.

Les principales demandes des jeunes âgés entre 11 et 15 ans sont liées aux actions collectives, aux ateliers et les jeux au local. Ces outils permettent à l'équipe éducative de rentrer en contact et de construire un lien avec les jeunes. Rares sont les jeunes de cette tranche d'âge qui sollicitent directement les éducateurs pour des démarches liées à la scolarité ou à des problématiques personnelles et familiales. Par contre, une fois le lien instauré avec l'équipe éducative grâce à ces médiations, les jeunes peuvent s'autoriser à échanger sur leur scolarité, leur quotidien, leurs difficultés, etc.

4.2 Évolution des situations des 11/15 ans



Comme nous pouvons observer sur le graphique, les éducateurs rentrent en contact avec les jeunes de 11 à 15 ans principalement par le biais de la rue (44%), le réseau institutionnel (33%) et les réseaux sociaux (21%).

Pour autant, les relations entretenues et les liens de confiance avec les différents établissements scolaires (collèges Pablo Picasso et Henry Wallon), ainsi qu'avec le dispositif d'accueil des exclus, permettent un repérage efficace des éducateurs, sur des orientations vers le service et une coordination de qualité autour des situations complexes.

Le réseau informel est un des modes d'entrée en relation. Les jeunes viennent rencontrer les éducateurs en groupe avec leurs pairs, plus rassurant et sécurisant pour eux. Cet accueil spécifique des 11-15 ans, nous amène à se questionner sur nos pratiques et de réorganiser notre travail :

- Réaménagement des locaux avec des espaces et des temps dédiés aux groupes (mercredi après-midi, vacances scolaires, etc.) de cette tranche d'âge.
- Mise en place de la présence sociale aux abords des collèges Henry Wallon et Pablo Picasso certains midis et en fin de journée et des temps de rue sur les passages entre les collèges et leur domicile ou les structures jeunesse.

- Sur l'année 2023, de nombreuses actions collectives (sorties, ateliers, séjours) ont été proposés aux 11-15 ans avec l'objectif de mieux connaître les jeunes, d'approfondir la relation de confiance et pouvoir engager une relation d'accompagnement individuel avec ceux rencontrant des difficultés.

Le focus sur les 11-15 ans est mis au travail depuis quelques années. Sur cette année 2023, une grande majorité des jeunes (82%) de cette tranche d'âge sont en relation avec l'équipe éducative depuis plus de deux ans. Ces chiffres mettent en avant le travail de lien et la consolidation d'une relation de confiance avec l'équipe permettant un suivi éducatif.

Par contre, le travail avec les familles est représenté à 5% au niveau des demandes et démarches engagées. Ce chiffre ne représente pas tout à fait la réalité du travail entrepris avec les familles. Pour chaque sortie, les parents remplissent une autorisation parentale et sont ensuite contacté par les éducateurs pour présenter le service, nos missions et nos actions. Pour les séjours, les parents sont rencontrés avant le départ et au retour de leur enfant. Ces échanges téléphoniques et rencontres permettent de rentrer en contact et de créer un lien avec les familles. Nous sommes tout à fait conscients que le travail avec les familles reste insuffisant et devra être développé à travers différentes actions.

En 2023, les préoccupations les plus fortes au sujet des 11-15 ans :

- Des difficultés scolaires importantes masquées généralement par des comportements inadaptés :

Au vu des conflits entre quartiers, lorsqu'un jeune est exclu d'un établissement scolaire, il peut rencontrer des difficultés pour se rendre dans l'établissement d'affectation par peur des représailles et cela peut engendrer du décrochage scolaire. Les professionnels des établissements scolaires peuvent se mettre en lien avec nos services afin d'assurer une veille sur le jeune s'il est affecté sur le collège de nos quartiers d'intervention. Des orientations vers des établissements avec internat, éloignés de Garges-Lès-Gonesse ont pu être travaillées avec les jeunes, les familles, les établissements scolaires.

- Une montée et une banalisation de la violence sur le territoire avec des phénomènes de rixes qui touchent plus précocement les jeunes :

Les plus jeunes sont dans une fascination et une reproduction des comportements observés sur les réseaux sociaux, les médias, au sein des groupes de pairs. Sur l'année 2023, les affrontements entre quartiers de la ville ont été réguliers. Les rixes, les phénomènes de violence prennent une place importante dans les préoccupations des jeunes. Lors des échanges avec les jeunes, nous percevons cette importance d'être reconnu par le biais de la violence.

- L'impact des réseaux sociaux est considérable par les jeunes collégiens : augmentation du temps passé devant les écrans, exposition à des images et des situations choquantes. C'est aussi le lieu de départ de certains conflits, de règlements de compte et l'organisation de certains affrontements, ou de situation de cyberharcèlement.

- Des difficultés dans la communication avec les groupes de pairs.

Les jeunes peuvent utiliser un mode de relation avec leurs pairs imprégné de moquerie, de violence et d'humiliation. Le jeune le subissant banalise devant le groupe mais aussi souvent devant les adultes, ses ressentis et son mal être. Il a soit intégré une forme de normalité soit il craint de ne plus être accepté dans le groupe et des potentiels conséquences. Ce mode relationnel utilisé dans leur quotidien ne facilite pas la communication, la relation à l'autre et la vie en collectivité.

Zoom sur un accompagnement auprès du public 11-15 ans

Nous avons choisi de mettre en avant une situation d'un jeune connu en 2022, alors âgé de 13 ans. Les démarches se sont prolongées et son exemple illustre les différentes dimensions d'un accompagnement individuel, collectif, scolaires et familial.

Omar est un jeune dont nous entendons parler régulièrement par les partenaires et également par certains jeunes. Nous l'avons rencontré pour la première fois lors d'une intervention dans le cadre du dispositif des élèves exclus. Ce dispositif dépend du PRE, un partenaire avec lequel le service travaille régulièrement. L'éducateur référent du dispositif, nous a plusieurs fois alerté concernant la situation de ce jeune. De nombreux partenaires (établissement scolaire, centre social, PRE) connaissent le jeune et semblaient inquiets.

Au cours de l'année, l'accompagnement d'Omar s'est déployé à travers plusieurs instances notamment celles des actions collectives. Ces initiatives telles que le Laser-Game et le foot five, menées avec d'autres jeunes du quartier constituent bien plus qu'un simple divertissement. Ces activités ont révélé être des outils éducatifs permettant de travailler le respect des règles, la gestion des émotions, le travail en équipe et renforcer les liens avec ce jeune.

Cependant, il est important de reconnaître que la construction de relations durables nécessite du temps et une approche attentive. Malgré les progrès réalisés, la fragilité actuelle de ces liens souligne la nécessité de continuer à investir dans des actions et des moments propices afin de les consolider de manière pérenne. Conscients des évolutions des modes de communication, nous avons également établi un lien avec Omar sur les réseaux sociaux.

En parallèle, la situation scolaire d'Omar a nécessité notre implication dans son conseil de discipline le 15 juin 2023 à la demande du jeune et sa famille.

Omar était impliqué dans une histoire de vidéo postée sur les réseaux sociaux montrant une agression d'un jeune du quartier (le jeune, victime, est un ami d'Omar), ce qui fut la cause de ce conseil de discipline. Cette démarche a été l'opportunité d'approfondir notre compréhension de certaines de ses problématiques (scolaire, rixes...) et de travailler en partenariat avec les acteurs scolaires pour élaborer des solutions constructives. L'équipe éducative via les actions collectives, ont pu analyser et travailler sur la dynamique de ce groupe.

Dans le contexte de ce conseil de discipline, nous avons proposé au jeune et sa mère de venir à notre local, afin d'anticiper et préparer ce conseil. Au cours de cet échange, nous avons établi un accord mutuel, visant à mettre en place des points réguliers avec Omar, dans le but d'échanger autour de sa situation.

Cette instance a également permis à l'équipe éducative de mieux comprendre son contexte familial et d'inclure cette dimension dans nos démarches d'accompagnement.

En conclusion, la situation d'Omar, telle que présentée dans ce rapport d'activité, reflète la diversité des dimensions de l'accompagnement éducatif. De la communication institutionnelle aux actions collectives en passant par les liens sur les réseaux sociaux, notre approche s'inscrit dans



une perspective globale visant à soutenir le jeune dans son développement individuel, scolaire, social, et familial.

4.3 Projets menés et partenariats :

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans nécessite une approche spécifique et des liens partenariaux de confiance établis sur la zone d'intervention. Les échanges réguliers avec les structures jeunesse de la ville, les centres sociaux, le service jeunesse et les associations de proximité permettent de faciliter les éventuelles orientations des jeunes en difficulté. La présence sociale des éducateurs au sein de ces mêmes structures – par des passages fréquents lors du travail de rue – facilite également l'identification et la rencontre de jeunes qui pourraient tirer profit d'un accompagnement éducatif.

- **Atelier en partenariat : le dispositif Passerelle.**

Le service s'inscrit dans des relations partenariales consolidées avec des dispositifs spécifiques en lien avec les collégiens de la commune. Le service met en place, pour une troisième année, un atelier partagé avec le dispositif d'accueil des collégiens exclus de la ville de Garges-lès-Gonesse.

Ce dispositif, porté par le PRE, propose un accueil des collégiens exclus temporairement de leur établissement scolaire, sur le temps de cette sanction et met en place différents ateliers permettant aux jeunes de travailler différentes questions – de la sanction à la citoyenneté. C'est dans ce cadre que le service intervient, de façon bimensuelle, sur un atelier intitulé « Utilisation des réseaux sociaux/cyberharcèlement » auprès du groupe de jeunes exclus. Cet atelier permet aux jeunes de mesurer l'impact potentiel d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux, ce qui fait très régulièrement écho aux raisons les ayant amenées à une exclusion. Ces temps d'échange permettent de créer des premiers liens avec les éducateurs et constituent une première étape dans un rapprochement avec le service, qui se transforme parfois en un accompagnement éducatif. Dans le cadre de « Passerelle ouverte », un éducateur du service de prévention et le référent du dispositif proposent à un groupe de collégiens une activité commune sur une demi-journée afin de poursuivre le travail éducatif engagé pendant les temps de l'exclusion.

Dans un but de faciliter les orientations et de continuer l'accompagnement éducatif, le service participe également aux réunions de suivis « Passerelle ». Ces temps permettent un lien et une coordination autour de situations dans le respect des missions et des obligations de chacun.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

Après un bilan positif partagé en 2022, de notre intervention au collège Pablo Picasso sur les réseaux sociaux, nous avons reconduit notre action durant l'année 2023 sur cet établissement ainsi qu'au collège Henry Wallon. Durant le mois d'avril, les éducateurs sont intervenus dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux, auprès de l'ensemble des classes de 5^{ème}. L'objectif est de les informer et les sensibiliser aux risques d'une mauvaise utilisation.

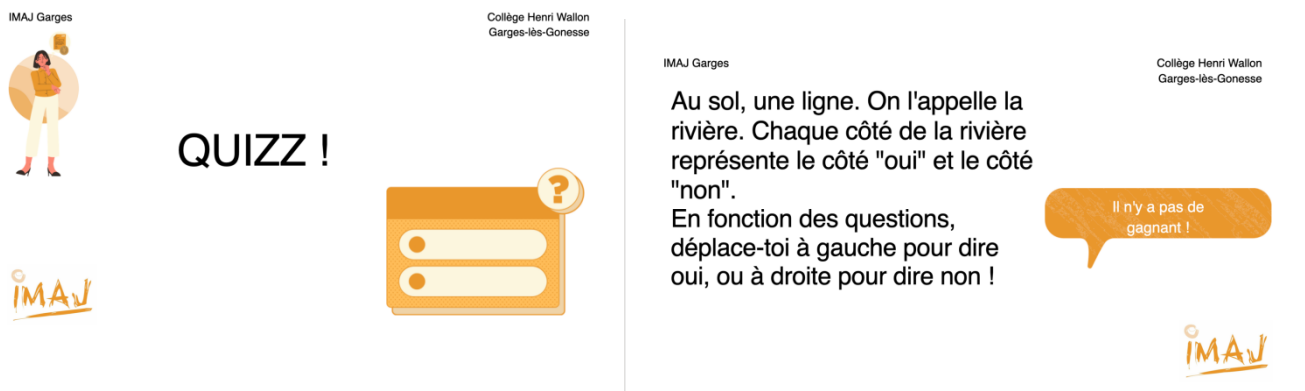
L'équipe de prévention spécialisée a ainsi rencontré environ 300 jeunes lors de cette action en passant dans les classes répartis en demi-groupe sur une durée d'une heure.

Lors de ces actions collectives au sein des collèges, nous avons utilisé deux jeux : Le jeu de la rivière et un quizz. Cet outil permet à travers différentes questions (Ai-je une utilisation responsable des réseaux sociaux, qu'est-ce que je risque lorsque je diffuse des vidéos, que dois-je faire si je vois une image

choquante ? etc.) d'amorcer et d'initier des débats et de sensibiliser ce jeune public sur ces outils et l'utilisation parfois inadaptée des réseaux sociaux.

Après ces interventions, des jeunes sont venus en groupe de façon spontanée rencontrer les éducateurs au local permettant de poursuivre les débats mais aussi d'aborder d'autres questions sur leur quotidien.

Les bilans avec les deux collèges sont positifs et nous amènent à reconduire cette action sur l'année 2024.



4.5 Passerelle CM2

En 2023, le service de prévention spécialisée a souhaité poursuivre son expérimentation auprès des élèves de CM2, initiée depuis 2021.

Ces actions se déclinent en deux axes :

- Les rencontres des classes de CM2

En avril 2023, comme l'année précédente, les professionnels du service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse sont rentrés en contact avec les différentes écoles primaires des quartiers des Doucettes et de la Muette. A la suite de ces échanges, des rencontres ont été organisées avec ces trois établissements suivants :

- o Jean Moulin 2,
- o Jacques Prévert,
- o Saint Exupéry. Sur une demi-journée, les éducateurs vont rencontrer tous les élèves du CM2, soit 150 jeunes, en passant dans chaque classe, afin de se présenter et d'expliquer le fonctionnement de notre service, les diverses actions proposées aux jeunes et surtout de faire connaissance avec un futur public collégien. Ces rencontres permettent aux jeunes de venir à la rencontre plus facilement les éducateurs. Certains sont venus au local en groupe dans la semaine qui a suivi et ainsi participer à des actions collectives durant l'été. D'autres ont pu bénéficier du séjour passerelle. Ce

travail en amont, a favorisé le travail avec les jeunes et certaines familles, le passage en sixième et de continuer un accompagnement éducatif en lien avec les collèges.

Zoom sur le séjour passerelle CM2-6ème

6 Du 17 juillet au 23 juillet 2023, l'équipe a organisé un « séjour passerelle » pour huit jeunes du quartier de la Muette (3 garçons) et 4 jeunes du quartier des Doucettes (2 filles et 2 garçons). L'objectif, en partenariat avec les établissements scolaires, est de soutenir le passage au collège d'un groupe de jeunes, en renforçant le lien éducatif avec le service éducatif lors d'un séjour.

Les jeunes ont pu découvrir la vie au sein d'une ferme pédagogique en Normandie pendant huit jours et les différentes activités proposées : nourrir et prendre soin des animaux, fabrication du pain, plantations, escalade, luge d'été, piscine ainsi que des veillées autour des jeux de sociétés. Ces temps forts lors des activités et autour de la vie quotidienne, la découverte du milieu rural ont contribué à créer et nouer des liens forts entre les jeunes du groupe et les jeunes et les éducateurs.

En amont, les familles ont été rencontrées afin de leur présenter notre service et de mettre en avant les objectifs travaillés pendant ce séjour et une autre a été organisée au retour. Ces temps ont permis de créer aussi le lien avec les familles.

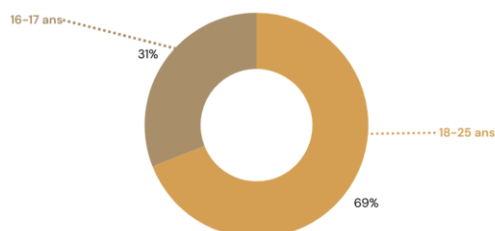
Depuis ce séjour, les jeunes sont toujours en lien avec les éducateurs. Nous leur avons proposé une action collective sur les vacances scolaires de la Toussaint et de Noël afin de poursuivre ce lien dans une continuité d'accompagnement. Nous sommes aussi en lien avec les collèges afin de suivre et de soutenir le jeune pouvant être fragilisé par cette étape de transition avec son entrée au collège.

Le service souhaite reconduire cette action sur la période estivale 2024.



V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans

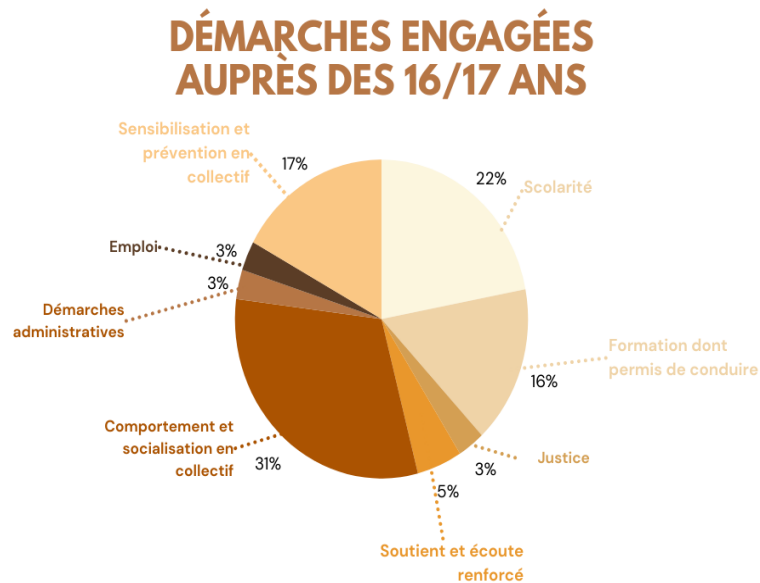
LES 16-25 ANS PAR TRANCHE D'ÂGE



91 jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont été accompagnés sur l'année 2023. On peut distinguer 28 jeunes de 16 à 17 ans et 63 jeunes âgés entre 18 et 25 ans. Cette tranche d'âge représente 54% des jeunes accompagnés par notre service de prévention spécialisée. Dans cette tranche d'âge, les garçons (82%) sont toujours plus représentés que les filles (18%).

Nous pouvons constater les mêmes chiffres que sur l'année 2022. Depuis deux ans, la baisse de l'accompagnement des majeurs s'explique par les nouvelles stratégies d'approche du public collégien et les nouveaux outils mis en place dans cette optique, en termes de partenariat et d'actions collectives.

5.1 Thématiques d'accompagnement

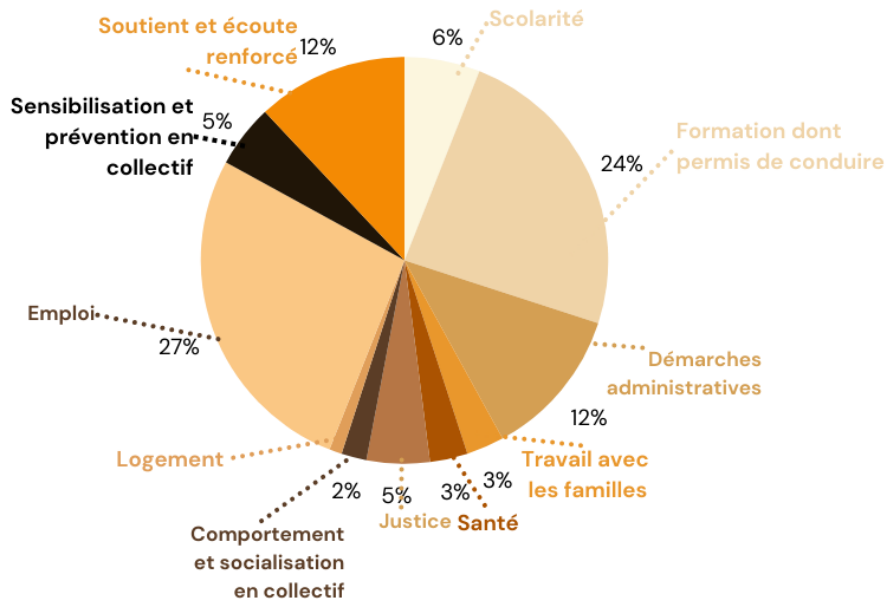


Les demandes des jeunes âgés entre 16 et 17 ans sont principalement liées aux problèmes de comportement et de socialisation en collectif, que l'on peut mettre en corrélation avec la scolarité et la formation. Le passage au lycée est une étape charnière de l'adolescence où le jeune est en recherche d'identité, d'appartenance et de quête de sens. Une période qui peut amener le jeune à sortir du système scolaire. De plus, nous observons des faits de violence pour cette tranche d'âge avec une banalisation de celle-ci, ce qui provoque un frein à la poursuite des études pour certains d'entre eux.

L'équipe éducative travaille sur deux axes avec les jeunes de cette tranche d'âge : en individuel et en collectif. Les jeunes sont reçus en entretien individuel afin d'aborder leur situation, les difficultés familiales, les soutenir dans leur parcours scolaire et d'insertion, dans leur vie d'adolescent, leurs préoccupations liées aux rixes et de répondre à leurs différentes questions et sujets qu'ils ne pourraient aborder avec leurs pairs.

D'autre part, des temps collectifs, à travers des débats souvent au local, sont initiés afin de travailler avec les groupes sur les prises de conscience et la remise en question sur différents sujets comme la violence, les tensions inter-quartiers, les parcours scolaires impactés par ces causes, les inégalités femmes-hommes, ... Suite à ces temps, certains jeunes sollicitent les éducateurs pour poursuivre ces discussions en individuel ou en plus petit groupe.

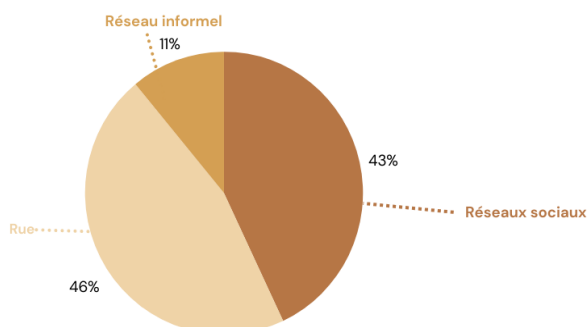
DÉMARCHES ENGAGÉES AUPRÈS DES 18-25 ANS



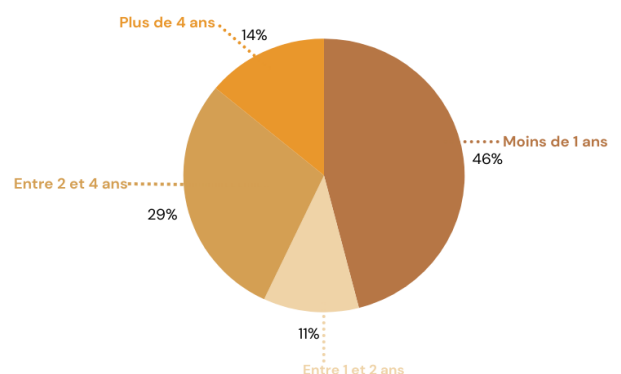
Les démarches engagées auprès des jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont principalement orientées vers l'aide pour l'emploi et la formation, dont le permis de conduire. L'équipe éducative privilège l'accompagnement dans leur projet d'insertion socio-professionnelle. Au vu des difficultés que certains jeunes rencontrent, il est important d'avancer par étape et de travailler sur leurs freins à l'insertion : les démarches administratives et/ou judiciaires, l'accès aux droits, etc. Avant d'y parvenir, un travail de lien doit s'installer progressivement avec le jeune, à travers de l'écoute, du soutien, de la prévention et de la sensibilisation. Nous pouvons observer que certains jeunes sont en difficulté dans l'acquisition des codes sociaux, des savoirs être et savoirs faire, des fondamentaux nécessaires pour accéder à l'emploi.

5.2 Evolution des situations des 16/25 ans

MODE D'ENTRÉE EN RELATION AVEC LES 16-17 ANS



ANCIENNETÉ DE LA RELATION AVEC LES 16-17 ANS

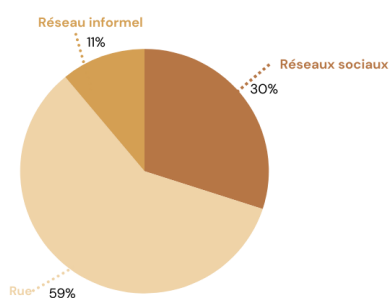


Sur l'année 2023, les jeunes de 16 et 17 ans ont principalement rencontré les éducateurs par le biais du travail de rue, de la présence sociale et les réseaux sociaux.

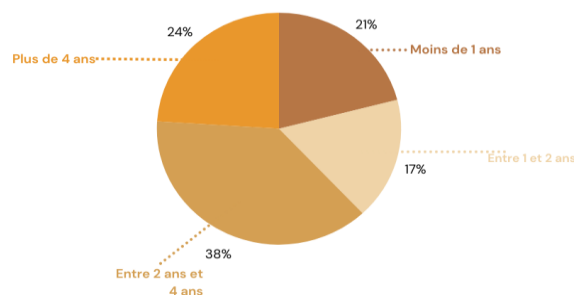
La particularité de ce public est la place donnée à l'appartenance au groupe qui peut primer sur la scolarisation ou l'insertion professionnelle. Il est donc indispensable que l'équipe éducative maintienne un lien par une présence éducative régulière pour éviter une déscolarisation, une marginalisation de certains jeunes ou groupe de jeunes. A travers le travail « aller vers » et l'accompagnement, les éducateurs soutiennent les jeunes dans leur estime de soi, leur confiance, afin d'envisager de nouvelles perspectives scolaires et d'insertion professionnelle.

Le service de prévention spécialisée est en lien avec les différents établissements scolaires afin d'accompagner les jeunes dans les étapes de transitions si importantes dans leur parcours, comme pour l'orientation en fin de troisième, l'aide dans la recherche de stage, informations collectives et accompagnements individuels pour s'inscrire sur la plateforme « Parcours sup », etc.

MODE D'ENTRÉE EN RELATION AVEC LES 18-25 ANS



ANCIENNETÉ DE LA RELATION 18-25 ANS



62% des jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont connus par l'équipe éducative depuis plus de 4 ans (38%) ou entre deux et quatre ans (24%). Ce chiffre met en avant le lien et l'accompagnement dans une continuité éducative permettant d'aborder les freins à leur insertion et leur difficulté personnelle.

Généralement, les jeunes adultes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé et restent éloignés des institutions. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Leur notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. Aussi, nous pouvons observer un manque d'autonomie dans leurs démarches. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste à un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail prend du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. Les éducateurs s'attendent à les accompagner dans la définition d'un projet professionnel réalisable en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

Afin de répondre au plus près aux besoins de 18-25 ans, l'équipe éducative travaille en lien avec les institutions (la Mission Locale, Espace Emploi, Bureau information jeunesse, etc), les différents dispositifs (PRIJ, ACI, AEA, etc) pour élaborer et mettre en place des projets et des parcours spécifiques à chaque jeune.



Zoom sur un accompagnement du public 16-25 ans

Mélissa, âgée de 24 ans, a contacté notre service en juin 2022. Elle a été orientée par la crèche préventive de Garges-Lès-Gonesse afin de travailler son projet d'insertion professionnelle et le projet du permis de conduire.

La jeune femme a une histoire familiale difficile, (elle a été placée à l'âge de 5 ans) et une vie personnelle compliquée.

Mélissa a une petite fille âgée de trois ans qui a été suivie par la crèche préventive.

Son lien avec la crèche préventive reste complexe. Mélissa n'arrive pas à adhérer à l'accompagnement qui lui est proposé. Elle fonctionne beaucoup avec l'affectif et une seule travailleuse sociale a pu créer des liens avec elle.

Lorsqu'elle s'est présentée au service, elle était hébergée avec sa fille chez son père où vivait également sa sœur (avec qui elle était en conflit).

Au niveau de l'insertion professionnelle, lors de la première rencontre au service, la jeune femme met en avant son souhait de devenir ASH (agent de service hospitalier), mais n'avait pas réellement de projet bien défini et restait ouverte à toutes propositions.

Un chantier éducatif lui a été proposé en lien avec les ACI Bâtiment d'IMAJ, dans le but de créer un lien dans un cadre informel et de bénéficier d'une bourse pour le financement de son permis de conduire.

Mélissa s'est montrée motivée et volontaire tout au long du chantier et un lien éducatif s'est instauré avec l'équipe.

Suite à cette expérience et à sa demande, Mélissa a intégré l'ACI Bâtiment en octobre 2023. Dans ce cadre, elle a pu bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi par une CISP (conseillère en insertion professionnelle).

Dans un second temps, nous avons pu orienter la jeune femme vers l'association AURORE, qui accompagne les jeunes dans le projet d'hébergement.

L'équipe a aussi soutenu Mélissa au niveau de la parentalité et de la co-parentalité (difficultés avec le père de l'enfant).

Aujourd'hui, elle est dans un logement temporaire avec sa petite fille via l'association AURORE et IMAJ ;

Elle a été contactée par un de nos partenaires, l'agence d'intérim HUMANDO et elle a pu obtenir un contrat de professionnalisation pour devenir électricienne chez Bouygues.



5.3 Projets menés et partenariats :

Sur cette année 2023, trois chantiers ont été organisés et 10 jeunes ont pu y participer âgés entre 16 et 25 ans (7 garçons et 3 filles), dont deux en partenariat avec le bailleur social CDC habitat et les ACI d'IMAJ sur le quartier de la Muette.

Le chantier de « porte à porte » auprès des habitants a permis de promouvoir une action de collecte d'encombrants. A travers cette action, les jeunes ont pu travailler avec les éducateurs les questions de savoir-être, le respect des consignes et du cadre de travail, l'implication et l'engagement mais aussi de bénéficier d'une bourse d'insertion.

CHANTIER ÉDUCATIF

ASSOCIATION IMAJ - GARGES-LÈS-GONESSE



En plus de ces chantiers, des actions spécifiques ont pu être menées auprès des 16-25 ans afin de poursuivre le travail d'accompagnement sur les freins à l'insertion comme le projet « Ce soir, on sort ! » qui va être présenté dans le zoom suivant.

Zoom sur une action collective auprès du public 16-25 ans

Le projet « Ce soir on sort ! » a vu le jour suite à des discussions avec un groupe de jeunes de 17/18 ans. Sur le ton de l'humour, des jeunes expliquent aux éducateurs « qu'ils n'étaient jamais aller plus loin que le magasin CORA » de Garges-lès-Gonesse.

Durant l'échange, les jeunes ont fait part de leur volonté de sortir du quartier voire de la ville, de découvrir d'autres environnements.

Nous avons abordé l'accès à la culture, des sorties sur Paris. Les jeunes nous ont confiés « qu'ils ne se verraient pas aller à l'opéra ».

Nous orientons nos débats sur leurs appréhensions mais aussi sur leurs à priori. Nous les amenons à réfléchir sur leur double dynamique : l'envie de découvrir « un monde différent à leur quotidien » tout en appréhendant de sortir de leur quartier.

Au vu de ces éléments, l'équipe éducative décide de mettre en place le projet « ce soir, on sort ! » afin de permettre aux jeunes de découvrir et s'ouvrir à d'autres horizons.

Le projet est de permettre aux jeunes de participer à des sorties culturelles accompagnées par les éducateurs (théâtre, concert, exposition, musée, ...)

Le but final est d'amener les jeunes à l'opéra avec l'objectif de les faire réfléchir sur leur propre cloisonnement et de trouver des stratégies pour y remédier et pour certains, leur donner l'envie de sortir de leur quartier.

Lors de la mise en place du projet, les jeunes ont pu apprendre à prospecter des spectacles, des pièces de théâtres, des restaurants, ... et découvrir que certains lieux sont accessibles gratuitement.

L'objectif est aussi de développer leur autonomie sur l'organisation des sorties.

Deux sorties ont pu être organisées sur l'année 2023 : une visite du quartier de Montmartre et du Sacré Cœur avec un repas au restaurant. Les jeunes n'avaient jamais mangé dans un restaurant servi à table et leur seul déplacement sur Paris était les Champs Elysées.

Lors du bilan de la sortie, les jeunes ont pu parler de leur malaise au cours de cette sortie et pour eux Paris était une ville pour les riches. Ils ne s'étaient pas sentis à leur place même s'ils ont pu apprécier les visites de ces deux quartiers.

La deuxième sortie, les jeunes ont assisté à un Stand Up au Paname Art Café à Paris. Ils ont pu participer au show et même au spectacle grâce à un humoriste. Ils ont ensuite poursuivi leur soirée dans un restaurant avec des spécialités mexicaines et brésiliennes, choisis par eux même lors de l'organisation de la sortie. Pour cette occasion, ils avaient fait des efforts sur leur tenue vestimentaire, contrairement à la première sortie.

Ces actions ont permis à 7 jeunes de sortir de leur environnement et découvrir un autre cadre. Cela a permis de créer un lien de proximité avec l'équipe du service de prévention spécialisée.

Les éducateurs ont pu par la suite, accompagner et travailler avec les jeunes sur diverses orientations : études supérieures, recherche d'apprentissage, ...

Les jeunes qui ont trouvé un apprentissage sur Paris ont pu expliquer que les sorties les avaient aidées à comprendre qu'il était possible d'investir le monde professionnel ailleurs que sur leur quartier ou leur ville.





CE SOIR



on sort!



LE PRIJ

Ce dispositif vise l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans des QPV et éloignés des dispositifs/institutions. L'objectif du PRIJ est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion.

Afin de se doter de moyens supplémentaires pour remplir cette mission, l'association IMAJ s'est associée, dans le cadre d'un consortium avec d'autres acteurs territoriaux et piloté par la Mission Locale du Val d'Oise Est, en réponse à l'appel à Projet du Plan d'Investissement dans les Compétences concernant le repérage des NEETS. ; il s'agit des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage. Le projet est construit sur trois phases : le repérage, le diagnostic, le rattachage.

Le pilotage se fait sous la forme de groupe de travail opérationnel territorialisé piloté par la Mission Locale. La convention de consortium a été signée en novembre 2019.

Ainsi un poste supplémentaire est financé pour permettre la mise en œuvre de stratégies de repérages des jeunes dits *invisibles*.

En 2023, 9 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par le service en lien avec le dispositif.

En lien avec le dispositif PRIJ, des réponses à court terme ont pu être apportées aux parcours de certains jeunes.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.

Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.

Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrons utiliser auprès des jeunes sur ces questions.

Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2023, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin de définir des stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité Femmes / Hommes.

A l'issue de cette demi-journée de réflexion, nous avons constitué pour l'année à venir un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation en faveur de l'égalité.

Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes. Nous notons en effet une plus grande aisance des professionnels pour intervenir auprès des jeunes sur les sujets liés à l'égalité.

Le nombre de filles (17%) accueillies par notre service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse reste toutefois largement insatisfaisant. L'accès d'un plus grand nombre de filles à nos services constituera un objectif à atteindre pour les prochaines années.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes a été déployé et constitue une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées :

- Des actions collectives (ateliers, sorties, repas) à un groupe spécifiquement féminin à chaque vacance scolaire.

Au vu du bilan positif du séjour en fin d'année 2022 pour cinq jeunes Gargeoises permettant la création et la consolidation du lien entre les jeunes filles et l'équipe éducative, nous avons souhaité poursuivre nos actions dans ce sens.

- Animation de débats informels avec le public masculin.

Au sein des locaux des services de prévention spécialisée (quartiers des Doucette et de la Muette), des groupes de jeunes garçons viennent spontanément rencontrer les éducateurs pour des échanges informels. Lors de ces débats les questions liées aux inégalités femmes/hommes sont abordées avec les stéréotypes, leurs représentations de la place de la femme dans la société, dans le couple, etc. Ces

temps animés et accompagnés par des éducateurs permettent aux jeunes de se questionner, voire pour certains prendre conscience des discriminations et des contraintes auxquelles les filles/ femmes sont confrontées.

L'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Garges-Lès-Gonesse continue sa réflexion sur le travail auprès des jeunes filles et sur les questions relatives à l'égalité femmes/hommes avec ces différentes pistes de travail :

- Le travail de rue devra être repensé afin d'aller à la rencontre des jeunes filles qui ne sont pas visibles dans l'espace public (établissements scolaires, structures en lien avec la jeunesse (services jeunesse, centres sociaux, etc.).
- Poursuivre notre travail de mobilisation afin de permettre aux filles de venir spontanément au local rencontrer l'équipe éducative.
- Afin de pouvoir rencontrer davantage le public féminin, et travailler sur la déconstruction des stéréotypes de genre, l'équipe est en réflexion et élaboration d'un projet collectif depuis le dernier trimestre 2023. Cette action aura pour but de permettre aux filles comme garçons, d'aborder la question de la place des filles et des femmes dans la société, à travers un projet créatif de découverte culturelle et artistique par le biais de la conception et la réalisation d'un court-métrage.



VII. Utilisation des réseaux sociaux

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet d'une réflexion transversale au sein des services de Prévention spécialisée d'IMAJ afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. L'association IMAJ s'est ainsi dotée d'une charte concernant l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux. Elle a pour vocation de définir les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse est doté de deux smartphones (un pour les éducateurs intervenants plus spécifiquement sur le quartier de la Muette et l'autre pour les professionnelles du quartier des Doucettes). Un temps est consacré de manière hebdomadaire, environ deux heures par semaine en moyenne, aux réseaux sociaux. L'utilisation de ces réseaux est supervisée par la cheffe de service éducatif.

Nous n'avons pas de référent désigné pour les réseaux sociaux, l'utilisation relève d'une pratique collective même si nous notons une disparité entre les professionnels, souvent liées à une appétence pour les outils numériques.

Lors de l'année 2023, des formations ont été proposées par le département. L'équipe s'est mobilisée autour de la journée : « L'impact du numérique sur les jeunes », dispensée par Dyktia, spécialisé dans les usages aux outils numériques. Des formations d'approfondissement se poursuivront durant l'année 2024.

Afin d'être en lien avec les jeunes, nous utilisons les outils numériques suivants : Snapchat, Facebook, Instagram.

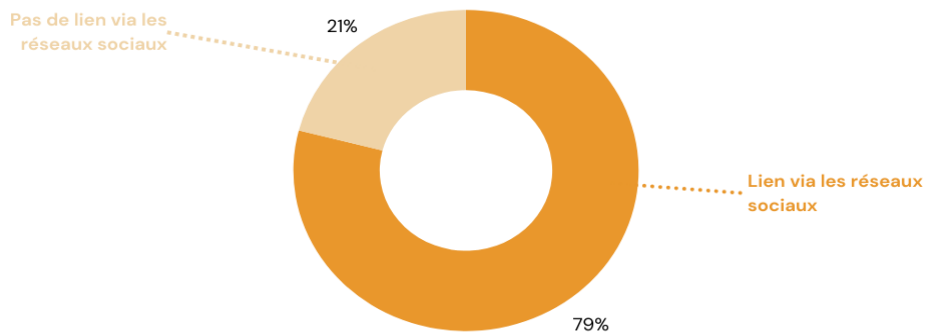
Snapchat reste le réseau social le plus pratiqué par l'équipe. Il permet de maintenir et de développer le lien avec les jeunes via une application qu'ils utilisent quotidiennement. Le service intervient dans ce média dans son lien au public, de façon plutôt classique, par des échanges de messages par exemple et également dans une communication collective facilitée lors de l'organisation d'actions collectives, par la création de groupes spécifiques à l'organisation d'une activité.

Le service utilise ce réseau comme un outil dans sa communication avec le public à travers des publications de stories, permettant la diffusion :

- D'informations relatives au service (organisation, diverses actions menées, informations collectives au local, etc.)
- Des événements locaux (salon de la sécurité, de l'emploi, session de recrutement et actions de partenaires)

L'association IMAJ se mobilise aussi sur LinkedIn, permettant de valoriser les actions collectives des différentes équipes des services de prévention spécialisée et des équipes des services d'insertion.

LIEN VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX



Après deux ans d'utilisation des réseaux sociaux, nous pouvons constater que cet outil facilite le contact et l'entretien du lien avec les jeunes. Il permet une réactivité des jeunes pour les propositions et sollicitations qui leur sont faites par les éducateurs. Les publications génèrent une meilleure visibilité de notre service, et peut amener un jeune ou un groupe de jeunes à revenir au local rencontrer les éducateurs après un temps d'absence.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

Le service de Prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse porte une attention particulière sur la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des partenaires jeunesse, les éducateurs ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à un usage inadapté des réseaux sociaux : exclusion du collègue, rixes, cyberharcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail quotidien avec le public et a également développé des actions spécifiques :

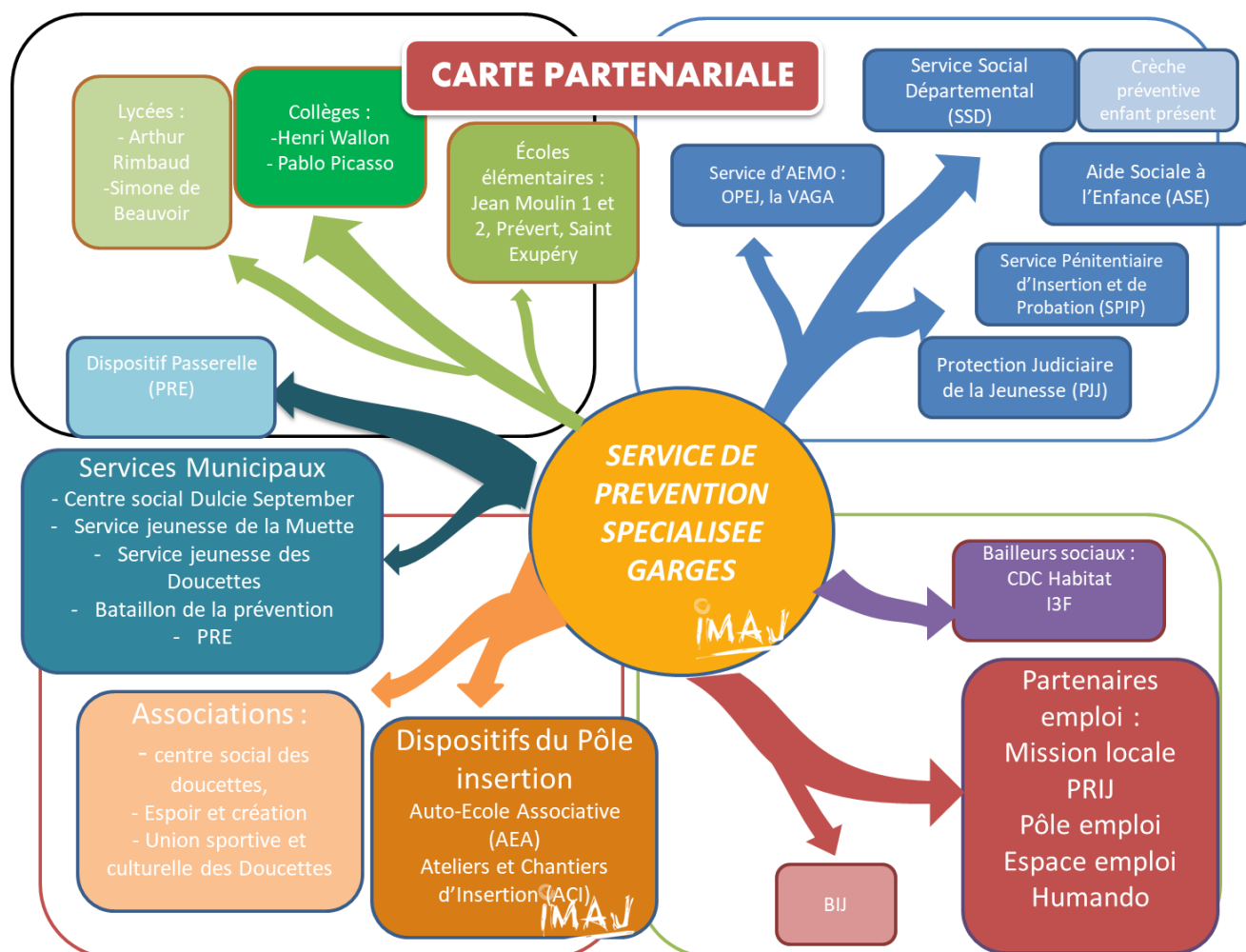
- Action collective sur la sensibilisation de l'usage des réseaux sociaux, auprès des classes de 5^{ème} des collèges Pablo Picasso et Henry Wallon. (Action détaillée dans la partie 4.4) ;
- Partenariat avec le dispositif « Passerelle » d'accueil des collégiens exclus. Ateliers-débats mutualisés auprès des jeunes collégiens gargeois exclus temporairement. La thématique des

ateliers varie : cyberharcèlement, fake-news, prévention au mauvais usage, etc. (Action détaillée dans la partie 4.3)

- Animation de débats informels pendant les actions collectives (séjours, ateliers, sorties) sur la sensibilisation et la prévention de l'usage des réseaux sociaux.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)

- L'auto-école associative :

Cinq jeunes ont bénéficié de l'AEA en 2023. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un important outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté.

Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Sur l'année 2023, un jeune de 22 ans a été orienté vers la Ressourcerie et une jeune femme de 23 ans sur les ACI bâtiment. L'ACI permet à des jeunes la plupart du temps sortis précocement du système scolaire de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et représente pour certains la possibilité de suivre une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'alternance ou en emploi classique.

En juillet 2023, le chantier « collecte solidaire en pied d'immeuble » a été réalisé sur le quartier de la Muette en lien avec la Ressourcerie. Cette action a été clôturée par la visite de la Ressourcerie, permettant de mettre un sens et un visuel sur le recyclage et la rénovation d'objet.



8.3 Partenariats actifs en 2023

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet

de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagées avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2023.

Réunions de suivi dispositif Passerelle

Ces temps de réunion permettent une coordination partenariale autour des situations individuelles de jeunes accueillis sur le dispositif Passerelle depuis le début de l'année en cours. Le service de prévention spécialisée a été convié à ces temps de travail, regroupant les intervenants du dispositif Passerelle, du PRE et des collèges concernés. L'équipe a pu participer à six de ces réunions (soit trois par territoire) ce qui a permis l'analyse et la coordination des partenaires autour de situations nécessitant parfois un soutien éducatif.

Temps de travail avec les collègues

Durant l'année 2023, nous avons participé à trois réunions de travail avec les collègues Henri Wallon et Pablo Picasso, à raison d'une fois par trimestre. L'équipe de prévention spécialisée est invitée avant les GPDS afin d'échanger, travailler et dégager des pistes de travail avec les professionnels des établissements scolaires pour des situations demandant une attention particulière.

Réunion des partenaires de l'emploi

Cette réunion s'est tenue une fois par mois jusqu'au mois de juin. Elle est organisée/coordonnée par l'Espace Emploi de la CARPF. L'objectif de ces rencontres est un partage d'informations et d'actualités qui s'appuient sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle. Ce temps permet aux acteurs d'être informés quant aux fonctionnements des dispositifs existants sur le territoire et de partager les constats établis au niveau des besoins du public.

Le petit déjeuner des partenaires

Cette instance a pour objectif de permettre aux acteurs du territoire d'interagir autour d'une thématique, de la présentation d'une structure, de partager les actualités et de renforcer le travail en réseau.

Groupe de Travail Opérationnel du PRIJ

Ces cellules de travail réunissent un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle qui peuvent être des ressources pour des jeunes repérés dans le cadre du PRIJ. Ces rencontres mensuelles sont pilotées par les coordonnateurs PRIJ de la Mission Locale et permettent aux participants de présenter de nouvelles situations et de coordonner l'action en direction du public cible.

CLSPDR

Cette instance locale présidée par le maire de Garges-lès-Gonesse réunit des acteurs transversaux, tels que les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des partenaires associatifs et

institutionnels autour de questions relatives aux problématiques de sécurité d'un territoire. Le but est de favoriser les échanges autour des constats posés, notamment en matière de délinquance. En articulation avec cette instance spécifique, le service a également pu participer en 2023 à des temps d'échange à l'initiative de la mairie sur les difficultés sur le territoire, en particulier les phénomènes de rixes.

Réunion de coordination des partenaires des Doucettes

Sur l'année 2023, cette instance s'est réunie tous les deux mois les partenaires locaux du quartier des Doucettes, regroupant entre autres : le centre social associatif, le collège, le Service Jeunesse, le service de Prévention spécialisée d'IMAJ, la CAF, le PIMMS de la commune, etc. Ces temps permettent une coordination des acteurs de proximité, des échanges autour de l'actualité du territoire, des problématiques transversales repérées et des projets mis en place par chacun des partenaires. Ces temps ont permis une interconnaissance des partenaires et une réactivité par rapport à des constats posés par les professionnels.

Réunion de coordination de quartier La Muette

En 2023, le service de prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse a participé aux réunions de coordination des partenaires sur le quartier de la Muette. Cette réunion pilotée par le centre social municipal Dulcie September favorise une interconnaissance des partenaires sur le quartier et des échanges autour de l'actualité des structures et des projets mis en place sur le territoire.

Diverses manifestations

Nous pensons qu'il est important de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des habitants et de leurs besoins, il nous faut être présent sur différents moments constitutifs de la vie sociale des quartiers. Certaines manifestations organisées tout au long de l'année ont constitué autant d'occasions conviviales pour partager des expériences collectives enrichissantes et positives. Nous avons ainsi été présents aux fêtes de quartiers de la Muette et des Doucettes, portant pour chacune de ces manifestations des activités spécifiques en présence des jeunes (par le biais des chantiers éducatifs dont l'objet était la tenue de stands participatifs).

Garges-Lès-Gonesse, le 31 mars 2024

Document rédigé par Carine ROBERT, cheffe de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine

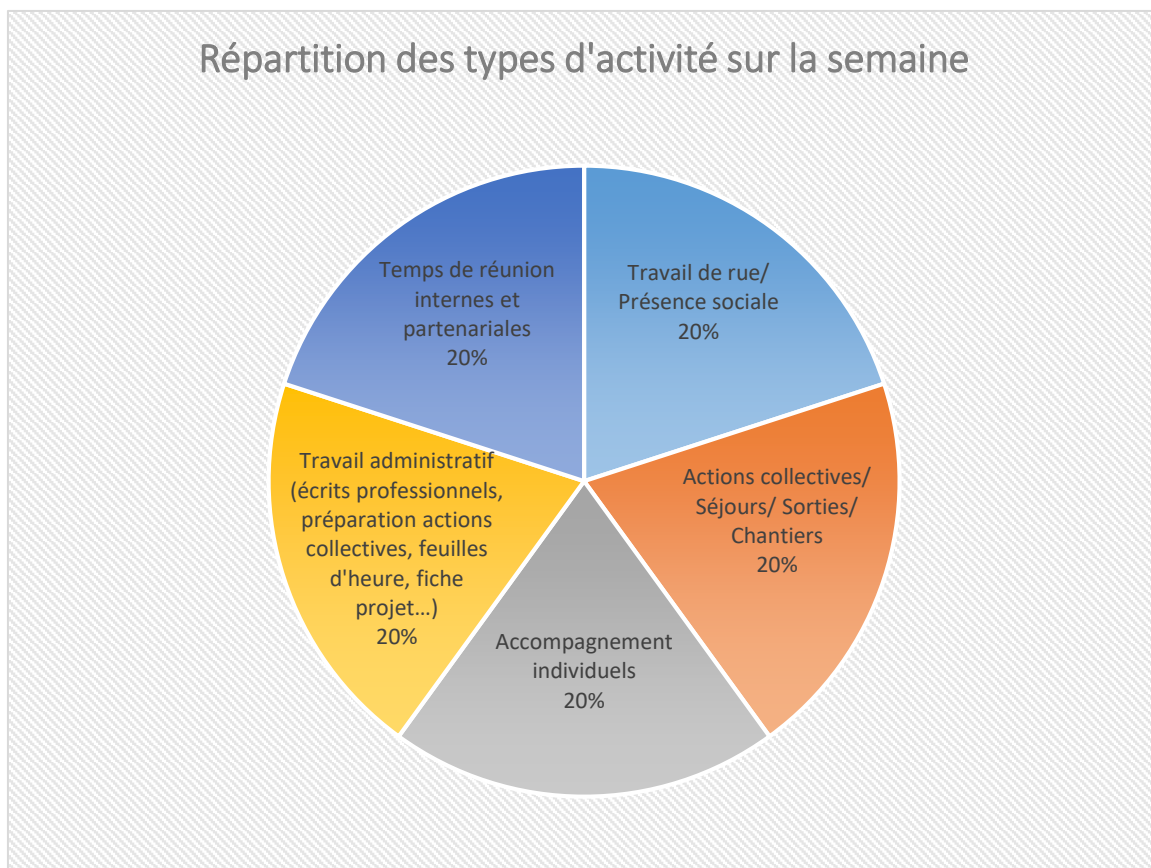


Tableau 2 : Présentation synthétiques des actions collectives menées

Si en cliquant sur la première case (A7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Nombre		Âge					
						Garçons	Filles	Jeunes en accompl. éducatif	Jeunes en accroche	-11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25
FME	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	11 janv. 2023	1	0	8	0	8	0	0	0	0	1	0	0
TOURNOI DE FOOT	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	8 févr. 2023	0	0	6	0	4	2	0	0	0	0	1	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOWLING	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	22 févr. 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	1	0	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
LASER GAME	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24 févr. 2023	1	0	10	0	10	0	0	0	0	0	3	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ATELIER CREPES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	28 févr. 2023	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	12	0
"CE SOIR ON SORT" BALLADE A MONTMARTRE	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	1 mars 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	0	1	0
SEMAINE MULTI-SPORTS	Projet spécifique	Activité Sportive	3 mars 2023	0	0	7	0	7	0	0	0	0	0	1	0
MUSSE DE L'ILLUSION	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	3 mars 2023	1	0	5	0	5	0	0	0	0	0	1	0
FME	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	Mars	1		10	0	8	2						
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
REPAS DEBATS 20-25 ANS	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	7 avr. 2023	2	0	8	0	8	0	0	0	0	0	3	0
CHANTIER RENOVATION DU LOCAL DE LAMUETTE	Chantier éducatif troc	Ins ertion profes sionnelle - Remobilisation	Avril	10		2	1	3	0						3
FME	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	26 avr. 2023	1	0	9	0	7	2	0	0	0	0	1	0
TOURNOI FOOT INTER-SERVICES	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 mai 2023	2	0	7	0	5	2	0	0	0	0	1	0
ACTMTE FILLES : JEUX DE SOCIETE	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	5 mai 2023	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	1	0
"CE SOIR, ON SORT" PAVANNE COMEDY CLUB	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	28 mai 2023	2	0	5	0	5	0	0	0	0	0	1	0
JUMP CITY	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	31 mai 2023	1	1	0	4	0	4	0	0	0	0	2	0
FME	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 juin 2023	1	1	8	0	7	1	0	0	0	0	2	0
REPAS-DEBATS	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	16 juin 2023	1	1	5	0	5	0	0	0	0	0	1	0
ACTMTE SEJOUR CM2	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	Juin	1		5	3	9	0						
CHANTIER SENSIBILISATION "PORTE A PORTE 3	Chantier éducatif troc	Ins ertion profes sionnelle - Remobilisation	Juin	1	1	3	2	5	0						
ACTMTE SEJOUR PASSERELLE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	Juin	1		5	3	9	0						
ECHANGE AUTOUR DES RIXES	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	28 juin 2023	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	2	0
SORTIE TROTINETTE	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	juillet			4	0	4	0						
SEJOUR PASSERELLE CM2- 8ème	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Rencontre - Echang...	17 juil. 2023	7	0	5	3	6	2	0	0	0	0	1	0
COURSES SEJOUR PASSERELLE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	Juillet	1		5	0	5	0						
BOWLING	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	11 août 2023	1	0	0	4	2	2	0	0	0	1	0	0
SEJOUR MONT SAINT MICHEL	Séjour précédé d'un chantier	Activité - Pratique Culturelle	13 août 2023	5	4	5	0	5	0	0	0	0	0	1	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOIREE DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	14 août 2023	1	0	2	0	2	0	0	0	0	0	1	0
SOIRE DEBAT	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	16 août 2023	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	1

INFO CO SUR LES METIERS DE LA SECURITE	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	18 sept. 2023	1	0	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	1
INFO COMMISSION LOCALE	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	20 sept. 2023	1	0	7	0	7	0	0	0	0	0	0	1	0
FIVE INTER-QUARTIERS	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	Septembre			9	1	10								
LASER GAME	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	27 sept. 2023	1	0	6	0	6	0	0	0	0	0	0	2	0
CHANTIER PARKING LA MUETTE	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	octobre			1	1	2								
DEBAT ACTUALITE	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	23 oct. 2023	1	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0
FIVE LA MUETTE/LES DOUCETTES	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	25 oct. 2023	1	0	4	1	4	1	0	0	0	2	0	0	0
ACTIVITE JEUX ET PATISSERIE	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	26 oct. 2023	1	0	5	0	2	3	0	0	0	0	0	0	1
SORTIE CAFE DES CHATS	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	27 oct. 2023	1	1	0	3	2	1	0	0	0	1	0	0	0
JUMP CITY	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	27 oct. 2023	1	0	4	0	3	1	0	0	0	1	0	0	0
LASER GAME	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	30 oct. 2023	1	0	4	0	2	2	0	0	0	1	0	0	0
SORTIE FILLE URBAIN CITY	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	2 nov. 2023	1	0	0	4	1	3	0	0	0	1	0	0	0
FORUM DE LA SECURITE / REPAS	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	23 nov. 2023	1	1	7	0	7	0	0	0	0	1	0	0	0
DEBATS	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	13 déc. 2023	1	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0
FIVE LA MUETTE/LES DOUCETTES	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	16 déc. 2023	1	0	11	1	11	1	0	0	0	0	1	0	0
ATELIER CREPES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 déc. 2023	1	0	6	0	5	1	0	0	0	0	1	0	0
FIVE INTER-SERVICES	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	28 déc. 2023	1	0	6	0	5	1	0	0	0	0	1	0	0
REPAS FILLES INTER-SERVICES	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	29 déc. 2023	1	0	0	3	1	2	0	0	0	0	1	0	0

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													399
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													
Jeunes en accroche													21
Jeunes en accompagnement éducatif		1	7	40	6	22	3	25	13	50		1	168
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	
TOTAL	1		47		28		28		63		1		
FILLES	29	17%											
GARCONS	139	83%											
TOTAL	168												
-11 ans	1	1%											
11 - 13 ans	47	28%											
14 - 15 ans	28	17%											
16-17 ans	28	17%											
18-25 ans	63	38%											
+ 25 ans	1	1%											

Tableau 4 : synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue			3	17	5	8	2	11	6	31			83
Réseau informel			3	16	1	5		3	4	3			35
Réseau institutionnel				1									1
Réseaux sociaux		1	1	6		9	1	11	3	16		1	49
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Situation familiale													
Célibataire		1	7	40	6	22	3	25	10	50		1	165
En couple									1				1
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé									1				1
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	14	2	1	2	3	3	6		1	35
Lien via les réseaux sociaux		1	4	26	4	21	1	22	10	44			133
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an				5		3		13	1	11			33
Ancienneté >=1 et < 2 ans				4		1		3	3	12			23
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans		1	7	31	6	18	3	5	7	15			93
Ancienneté >= 4 ans								4	2	12		1	19
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire		1	4	26	3	15	3	4	4	13			73
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	14	2	7		18		7			51
Déscolarisé (sans affectation)										3			3
En emploi									3	6		1	10
En formation					1			2	1	3			7
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								1	5	16			22
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	13	50	0	1	168
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme		1	7	40	6	22	3	25	5	24			133
Bac Pro, CAP ou BEP									4	13		1	18
Bac général ou technique									1	9			10
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	1	7	40	6	22	3	25	10	46	0	1	161

Mode d'entrée en relation		
Rue	83	49%
Réseau informel	35	21%
Réseau institutionnel	1	1%
Réseaux sociaux	49	29%
TOTAL	168	
Situation familiale		
Célibataire	165	98%
En couple	1	1%
En couple avec enfant	1	1%
Parent isolé	1	1%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	35	21%
Lien via les réseaux sociaux	133	79%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	33	20%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	23	14%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	93	55%
Ancienneté >= 4 ans	19	11%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	73	43%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	51	30%
Déscolarisé (sans affectation)	3	2%
En emploi	10	6%
En formation	7	4%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	22	13%
Sans projet professionnel ou scolaire	2	1%
	168	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	133	83%
Bac Pro, CAP ou BEP	18	11%
Bac général ou technique	10	6%
Bac +2 et autres études supérieures	0	0%
TOTAL	161	

Tableau 5 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				4	1	8		8		7			28
Emploi								1	6	24			31
Formation - dont permis de conduire						1	1	5	2	25			34
Justice								1		6			7
Démarches administratives				1				1	2	11			15
Santé									1	2			3
Logement hébergement									1	2			3
Travail avec les familles			1	2		2				1			6
Soutien écoute renforcés		1	3	6	2	2		2	2	12			30
Comportement/ socialisation - en collectif		1	3	30	2	14	2	10		2			64
Sensibilisation/ prévention - en collectif			1	3		3		7		5			19
TOTAL	0	2	8	46	5	30	3	35	14	97	0	0	240

Tableau 7 : Présentation et qualification des partenariats

Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Henri Wallon	Rencontres partenariales/articulation GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement	1 à 4 fois par mois	20
Collège Pablo Picasso	Articulation GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale/intervention prévention à l'usage des réseaux sociaux en classe	1 à 4 fois par mois	15
Passerelle/ accueil des exclus	Ateliers mutualisés auprès des collégiens exclus/sorties mutualisées pendant les vacances scolaires/réunions de suivi/coordination autour de situations	1 à 4 fois par mois	8
Lycée Arthur Rimbaud	Rencontres partenariales/liens CPE autour de situations	1 à 2 fois par année	1
Lycée Simone de Beauvoir	Rencontres partenariales/coordinations autour d'une situation	1 à 2 fois par année	3
Ecole élémentaire Jean Moulin 1	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	0
Ecole élémentaire Jean Moulin 2	Rencontre partenariale/action de rencontre des CM2/restitution d'un séjour par les élèves	1 à 2 fois par trimestre	10
Ecole élémentaire Saint Exupéry	Rencontre partenariale/action de rencontre des CM2/restitution d'un séjour par les élèves	1 à 2 fois par trimestre	0
Ecole élémentaires Jacques Prévert	Rencontre partenariale/action de rencontre des CM2/restitution d'un séjour par les élèves	1 à 2 fois par année	0
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par trimestre	1
AEMO OPEJ Sarcelles	Coordination autour d'une situation	1 à 2 fois par trimestre	1
AEMO Priorité Enfance	Rencontre partenariale	1 à 2 fois par année	0
Service de prévention spécialisée OPEJ	Echanges concernant les tensions inter-quartiers	1 à 2 fois par trimestre	0
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		1

	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		0
Action sociale			
Service social départemental	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Lien sur les co-accompagnements/orientations/permanences de la ML sur le quartier au sein du local de Prévention	1 à 4 fois par mois	10
Humando	Rencontres de présentation de dispositifs	1 à 2 fois par année	2
ACI	Actions communes/ orientations de stagiaires	1 à 2 fois par trimestre	2
Espace emploi CARPF	Rencontres partenariales/Rencontres des partenaires de l'insertion/échanges concernant les dispositifs	1 à 2 fois par trimestre	0
Association Créative	Participation au bus de la ville/rencontres partenariales	1 à 2 fois par année	0
GTO du PRIJ	Participation aux GTO/réunions de suivi/coordination autour de situations	1 à 4 fois par mois	9
Pôle emploi	Orientation de jeunes	1 à 2 fois par année	0
Bureau information jeunesse	Réunions partenariales/coordination autour de situations et orientations de jeunes sur des dispositifs	1 à 2 fois par trimestre	4
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	Participation à la plénière du CLSPDR/participation aux groupes de travail	1 à 2 fois par année	0
PJJ	Rencontre de présentation des équipes et coordination	1 à 2 fois par trimestre	5
SPIP	Échanges autour de situations de jeunes	1 à 2 fois par année	1
Logement hébergement			
Association AURORE	Orientation de jeunes sur un dispositif d'hébergement/rencontre présentation des dispositifs	1 à 2 fois par année	1
Jeunesse-Parentalité			
PRE	Rencontre partenariale/orientation de situations/participation au conseil consultatif du PRE	1 fois par trimestre	1
Crèche préventive Enfant Présent	Rencontre partenariale/orientation de jeunes/coordination autour de situations	1 fois par an	1
Centre social associatif des Doucettes	Coordination de quartier/échanges autour de l'ambiance du quartier/échanges au sujet d'un projet commun à venir	1 à 4 fois par mois	3

CAF	Coordination autour d'une situation/échanges concernant les dispositifs existants	4 fois par an	0
PMI Garges-lès-Gonesse	Orientation d'une situation	1 à 2 fois par année	1
Centre social Dulcie September	Coordinations de quartier/projet collectif Commun/coordination autour d'une situation	1 à 4 fois par mois	0
Culture sport Loisirs			
Association Espoir et Création	Participation à une action collective/réunion de présentation des structures	1 à 2 fois par année	0
Association Union sportive et culturelle des Doucettes	Échanges lors de réunions au sujet du quartier	1 à 4 fois par mois	10
Service jeunesse de la Muette	Coordinations de quartier/participation commune à des projets	1 à 2 fois par trimestre	0
Service Jeunesse des Doucettes	Coordinations de quartier/échanges autour de situations/orientation de jeunes	1 fois par mois	20
Politique de la ville			
Cité éducative	Réunions partenariales autour d'actions collectives	1 à 2 fois par année	0
Bataillon de la prévention	Rencontres avec les coordonnateurs/rencontres avec les médiateurs	1 à 4 fois par mois	0
Santé			
CSAPA Villiers-Le-Bel	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	1
Autre			
SSD de Garges-lès-Gonesse	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par année	1
Bailleur social CDC Habitat	Rencontres de présentation des dispositifs/financement et co-organisation d'un projet : chantier éducatif - quartier de la Muette	1 à 2 fois par trimestre	0
Bailleur social I3F	Rencontres avec les médiateurs sociaux I3F/échanges autour des problématiques du quartier/échanges autour de futurs projets communs	1 à 2 fois par trimestre	0

Tableau 8 : Vacance des postes

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE							TERRITOIRE : GARGES-LES-GONESSE						
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE IMAJ							EQUIPE : GARGES-LES-GONESSE						
Tableau 8 : Vacance de Poste							ANNEE 2023						
Equipe	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Chef de service	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	
Educateur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Educateur 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Educateur 3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Educateur 4		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Educateur 5								1	1	1			
Apprenti	1	1	1	1	1	1							

The chart displays the monthly staffing levels for the team. The total number of staff members starts at 6 in January, remains constant until July, then drops to 4 in August. It then fluctuates between 5 and 6 for the remainder of the year, ending at 6 in December.



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente chartre a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présentielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhesion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des

réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

ASSOCIATION IMAJ

6 rue de paris
95330 DOMONT

www.imaj95.fr

